

Macron, Napoléon des temps modernes ?

2020 : Une année à risques
pour Jupiter



Essai - Actualité - Tome 3
Michel CANAL

Préambule

Dans le Tome 2 « **2019 : Quel avenir pour Jupiter, après le Grand débat ?** », 63% des Français ne l'avaient pas trouvé convaincant lorsqu'il avait exposé ses réponses lors de sa conférence le 25 avril au palais de l'Elysée, et il était prévisible qu'elles ne satisferaient pas une partie des "Gilets jaunes" (les mêmes qui n'avaient pas participé à la consultation et qui ne cherchent pas à s'affirmer par les urnes).

A l'approche d'élections européennes à valeur de test, les mesures décidées pour répondre à la crise des "Gilets jaunes" (coût estimé à 17 milliards d'euros) que le Gouvernement est chargé de mettre en oeuvre pouvaient-elles permettre d'éteindre la contestation populaire et de relancer le quinquennat ?

Pour la première élection depuis qu'il a accédé au pouvoir en 2017, la liste soutenue par le Président de la République et sa majorité à l'élection européenne du 26 mai 2019 est arrivée en seconde position.

Cependant, l'Europe et lui ont été les deux vrais vainqueurs de ces élections :

— Avec une participation en hausse, alors que depuis 1979 le taux de participation ne cessait de baisser

(42,6% en 2014), l'Union européenne a été la grande gagnante. La poussée très nette de la participation dans la majorité des pays membres a signifié que pour bon nombre de citoyens, les élections européennes ont un sens.

— Emmanuel Macron a remporté une victoire stratégique d'une grande portée : il est parvenu à faire oublier le clivage droite-gauche à son avantage.

- Les élections européennes ont vu l'effondrement du parti **Les Républicains** (LR).

- Ses autres adversaires politiques ne sont pas en mesure de l'inquiéter.

- Cette victoire a été l'occasion, pour le gouvernement, par une Déclaration de politique générale, de détailler le chapitre territorial de "l'acte II du quinquennat", de présenter le calendrier et la méthode des mois à venir jusqu'aux élections municipales de mars 2020.

Un choix tactique, le Premier ministre ayant sollicité un vote de confiance devant les deux assemblées pour connaître précisément le rapport de forces en vue de la réforme constitutionnelle, où le soutien d'une bonne part des sénateurs LR sera indispensable.

En votant la confiance par 363 voix contre 163, l'Assemblée nationale a conforté l'action de l'exécutif pour lancer "l'acte II du quinquennat".

Bien que le Premier ministre ait appelé les sénateurs à dépasser les clivages, seuls 71 sur 345 ont voté pour sa déclaration de politique générale et 93 ont voté contre.

Emmanuel Macron pensait probablement à sa réélection en 2022, espérait faire bouger les lignes lors des élections municipales de mars 2020 et sénatoriales de septembre 2020.

Mais voilà !

— Le mouvement des "Gilets jaunes", même s'il a décliné en participation, n'a pas cessé, et la réforme des retraites a jeté plusieurs corporations dans la contestation.

— Une épidémie d'une maladie infectieuse d'un virus inconnu proche de celui du SRAS de 2002-2003 (le **coronavirus de Wuhan** ou **COVID-19**), partie de Wuhan en Chine centrale en décembre, s'est propagée dans le monde entier, obligeant l'**OMS** à prononcer l'état d'urgence sanitaire le 30 janvier 2020, puis demandé le 24 février « *de se préparer à une éventuelle pandémie* », annonçant le 28 février que « *l'épidémie de ce virus très dangereux avait atteint un point décisif* », enfin le 11

mars qu'elle considérait **officiellement** la crise du COVID-19 comme « *une pandémie* ».

— Le pays a été mis sous cloche pour éviter la propagation du virus, les élections municipales n'ont pas pu se dérouler selon le calendrier prévu.

— Un changement de Premier ministre est intervenu début juillet après le deuxième tour des élections municipales.

— Sachant qu'il reste très peu de temps, 600 jours pour transformer et reconstruire, le nouveau Gouvernement est un « *gouvernement de dépassement et de combat* » pour « *se battre pour l'emploi et la reconstruction* ».

*

Dans ces conditions, pouvoir continuer à réformer, est-ce encore possible ?

L'Histoire retiendra-t-elle qu'Emmanuel Macron, le plus jeune Président de la Ve République élu en 2017, s'il réussit, dans un pays réputé irréformable, à faire passer les réformes structurelles nécessaires ou importantes contribuant à moderniser le pays pour les décennies à venir... fut pour la France le « *Napoléon des temps modernes ?* »

Sommaire

Chapitre 1	1
Evolution de la situation depuis mai-juin 2019 ?	1
Cote de popularité de l'exécutif à la veille des élections municipales	1
Où en est le mouvement des "Gilets jaunes"	12
Où en est l'acte II du quinquennat ?	26
La réforme des retraites passera-t-elle ?	30
Chapitre 2	41
La pandémie de Covid-19	41
L'épidémie peut-elle affecter les résultats des élections municipales ?	45
Chapitre 3	51
Quelles conclusions tirer du résultat des élections municipales pour l'exécutif ?	51
Peut-on tirer des leçons du premier tour des élections municipales ?	51
Le problème se pose pour l'organisation du second tour	56
Chapitre 4	61
Evolution de la situation après le 1er tour des municipales	61
Comment la situation a-t-elle évolué depuis mai-juin 2019 ?	61
Situation économique	63

Conséquences financières.....	68
Conséquences sociales.....	73
Conséquences culturelles.....	78
Conséquences environnementales	81
Conséquences politiques	85
Chapitre 5	89
Le second tour des élections municipales	89
Ce qu'il faut retenir du second tour des élections municipales.....	94
Pourquoi faudrait-il changer de gouvernement ?	100
Chapitre 6	105
Un nouveau chemin pour les deux dernières années du quinquennat	105
Déclarations d'Emmanuel Macron le 14 juillet	109
Annexe 1.....	123
Adresse aux Français du Président Emmanuel Macron le 12 mars 2020	123
Annexe 2.....	139
Déclaration de M. Édouard PHILIPPE, Premier ministre, sur le Covid-19, le 14 mars 2020.....	139
Annexe 3.....	145
Adresse du Président de la République Emmanuel Macron le lundi 16 mars 2020.....	145
Annexe 4.....	159

Message du Président de la République	159
Annexe 5	163
Interview d'Emmanuel Macron le 14 juillet 2020	163

Chapitre 1

Evolution de la situation depuis mai-juin 2019 ?

Cote de popularité de l'exécutif à la veille des élections municipales

- **La cote de l'exécutif stable.**

Selon **L'EST RÉPUBLICAIN** (23 déc. 2019 à 05:00), le mouvement de grève contre la réforme des retraites a très peu d'impact sur la popularité de l'exécutif. La cote du président et celle du Premier ministre restent basses mais n'évoluent quasiment pas selon le dernier baromètre **Odoxa** pour la **Presse régionale, France Inter** et **l'Express**.¹ Deux Français sur trois ont une mauvaise opinion d'Emmanuel Macron (**67%**) et d'Édouard Philippe (**65%**).

Le chef de l'État ne perd que deux points par rapport à octobre. Il limite la casse par rapport à la chute brutale de six points qu'il avait subie lors de la crise des gilets jaunes.

¹ Enquête réalisée par Internet les 18 et 19 décembre auprès d'un échantillon de 1002 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

La popularité du chef du gouvernement reste stable alors qu'il est en première ligne sur le dossier des retraites.

- **L'exécutif en mauvaise posture pour les municipales.**

Selon un **Sondage Odoxa - CGI** diffusé le mardi 28 janvier², seuls **12%** des Français déclarent qu'ils accorderont leur soutien à l'exécutif lors des élections municipales. Et près d'un tiers veulent sanctionner Emmanuel Macron. Une majorité (**58%**) devrait toutefois voter en fonction d'enjeux locaux.

Si le premier tour avait lieu dimanche prochain :

— **18%** des Français interrogés (inscrits sur les listes électorales et qui comptent aller voter) voteraient pour une liste LREM/MoDem. Soit 4 points de moins que le score de LREM aux Européennes de mai 2019, selon ce sondage réalisé pour la presse régionale, France Inter et « L'Express ».

— Viennent ensuite les listes du Rassemblement national avec **14%** d'intentions de vote, devant celles des Républicains et d'Europe Ecologie Les Verts, toutes deux à **13,5%**, puis celles du PS (**11%**) et de La France Insoumise (**7%**).

² **Les Echos** - Publié le 28 janv. à 8h34 - Mis à jour à 9h34

— Les personnes interrogées sont **19%** à vouloir voter pour une liste sans étiquette politique et **25%** à n'avoir pas exprimé d'intention de vote.

— Enfin, un Français sur deux (**52%**) souhaite la réélection de son maire actuel.

- **Mais bonne nouvelle pour l'exécutif.**

— L'**absence de contrecoup**, après plus d'un mois de conflit social contre la réforme des retraites.

— La popularité d'**Emmanuel Macron** est en hausse de 3 points en un mois à **36%**, mais **64%** (-3) considèrent qu'il n'est pas un bon président de la République.

— La cote d'**Edouard Philippe** est également en légère hausse à **36%** (+1).

Mais près de deux Français sur trois, **63%** (-2) ont une opinion négative du chef du gouvernement.

- **Emmanuel Macron.**

Emmanuel Macron est loin de faire l'unanimité.³

Ce sont désormais ses proches qui critiquent ouvertement celui qui avait, lors des dernières élections présidentielles, donné un nouveau souffle d'espoir à une France divisée.

³ TDN - Salomee (21 février 2020)

— **Sa condescendance énerve.**

L'attitude du Président pendant le Conseil des ministres était de trop. Ses proches ne s'empêchent plus de critiquer le comportement, jugé condescendant, du Premier homme de France.

Emmanuel Macron se serait, encore une fois, peu exprimé durant cette séance. La raison : les sujets abordés n'étaient pas suffisamment importants. Ce manque d'entrain est perçu comme une attitude méprisante.

Interrogé par **Le Point**, un membre du ministère l'a même comparé à Sarkozy: « *il commence à avoir tous les symptômes de Sarko, il méprise les gens, il les toise de son intelligence* ».

Les ministres aussi se lâchent et ont affirmé qu'ils en avaient marre « *qu'il se caresse devant les miroirs* ».

Les députés sont de plus en plus nombreux à critiquer l'attitude du Président, qui est dépeint comme un monarque arrogant.

— **Un sentiment d'abandon grandissant se fait ressentir.**

Macron se serait définitivement isolé. C'est ce qu'a déclaré **un de ses collaborateurs**, interrogé par le journal **Le Point**, sur le ressenti des ministres composant le

gouvernement : « *ni le Président, ni le Premier ministre n'a confiance en eux. Ils ne leur envoient jamais de texto pour dire "tu as bien défendu ton texte". Personne ne se sent aidé, soutenu, porté...* ».

La seule à redoubler d'efforts pour redorer le blason du Président est **Brigitte Macron**. Le 12 février 2020, la Première Dame de France l'a défendu coûte que coûte sur le plateau de RTL, elle déclarait alors : « *je vois bien ce qui leur tombe dessus, je vois la somme de travail. Je vois les dossiers. Il ne laisse rien de côté. Il écoute beaucoup. Il n'a pas de visiteur du soir, mais il écoute des gens très différents. Ça on ne le dit pas* ».

Peut-être que son manque d'imprégnation et d'expression, ressenti dans les nombreux débats, est la démonstration d'une certaine écoute. Il serait tout de même temps pour le Président de la République de démontrer un peu plus d'empathie envers ceux qui le soutiennent afin qu'il ne se retrouve pas, bel et bien, tout seul.

— La confiance des Français en Emmanuel Macron ⁴

⁴ **Les Echos - Valérie Mazuir** (6 fév. 2020 à 18:25). Valérie Mazuir est l'éditrice-web du **service France des Echos** depuis 2010. En charge d'animer les rubriques Politique et Économie, elle suit l'actualité de l'exécutif, des partis politiques, notamment lors des différentes élections, mais aussi l'actualité économique et sociale.

En février, **31% (-1)** des Français interrogés par **Elabe** pour **Les Echos** et **Radio Classique** **accordent leur confiance** à Emmanuel Macron pour affronter efficacement les problèmes qui se posent au pays. Plus précisément **8%** lui font tout à fait et **23%** plutôt confiance.

Après deux mois d'augmentation (+4 points entre novembre 2019 et janvier 2020), l'amélioration de la confiance à l'égard d'Emmanuel Macron marque donc **un arrêt en février**.

Depuis un an, la confiance à l'égard d'Emmanuel Macron évolue entre **27%** et **33%**. Elle se situe ce mois-ci 2 points au-dessus de celle de François Hollande à la même période de son mandat, ce dernier ayant bénéficié d'un sursaut de mobilisation suite à l'attentat terroriste contre **Charlie Hebdo**, **29%** (+8 points en février 2015).

La part de Français — **ne faisant pas confiance** — à Emmanuel Macron est **stable**, à **63%**, tandis que la part de Français ne lui faisant — **pas confiance du tout** — (après trois mois d'augmentation) est **en baisse** de 2 points, à **37%**.

D'un point de vue politique, sa cote de confiance **progresses** auprès de son électorat, **76%** (+5 points), après une augmentation de 4 points en janvier.

Elle évolue moins fortement auprès de l'électorat de **Jean-Luc Mélenchon**, 17% (-3), de **Benoît Hamon**, 19% (+2), de **Marine Le Pen**, 12% (-1) et des **abstentionnistes**, 18% (+1).

En termes socio-économiques, la confiance à l'égard du Président de la République est **en hausse** auprès des **professions intermédiaires**, 34% (+3) et des **catégories populaires**, 23%(+3), tandis qu'elle **baisse** auprès des **cadres**, 41% (-2) et des **retraités**, 38% (-3).

- **Comment le coronavirus a pu relancer la cote de popularité d'Emmanuel Macron.**

— L'**allocution télévisée** du président Emmanuel Macron le **jeudi 12 mars** à 20 heures sur les chaînes historiques comme celles d'info en continu a été suivie par près de **25 millions de téléspectateurs** (soit **87,4%** du public devant son poste à cette heure-là). Un record absolu pour une intervention présidentielle à la télévision.⁵

La dernière allocution du Président de la République sur un sujet d'actualité était celle du 16 avril 2019, à propos de l'incendie de Notre-Dame de Paris. Elle avait rassemblé 13,48 millions de téléspectateurs (**60,9%**) sur TF1, France 2 et M6.

⁵ **Le Figaro Economie** - par **Enguérand Renault** (publié le 13 mars 2020)

Il faut remonter à décembre 2018 et son allocution sur la crise des gilets jaunes pour trouver un score quasiment équivalent de 23 millions de téléspectateurs.

— **Nouvelle allocution télévisée du lundi 16 mars** (copie in extenso en annexe) : **audience record**.

La nouvelle prise de parole du Chef de l'Etat a été suivie en direct par plus de **35 millions de personnes** toutes chaînes confondues, selon **Médiamétrie**, soit **86,6%** du public.

Il a annoncé de nouvelles mesures plus contraignantes pour tous.

Objectif : modifier les comportements pour atténuer l'impact sanitaire de l'expansion du Covid-19.

Points forts :

- **Nous sommes en guerre.**

Emmanuel Macron a usé plusieurs fois de l'anaphore « *Nous sommes en guerre* ».

- **Nouvelles mesures contre l'expansion très rapide du coronavirus :**

Les nouvelles mesures doivent contribuer à ralentir la course de l'épidémie et permettre aux hôpitaux et établissements de santé de gérer le nombre exponentiel de malades et la saturation du système de soins. Interrogé le 16 mars sur LCI, le Pr Juvin, chef des urgences de

l'hôpital Pompidou, confirmait que certains services de réanimation sont déjà débordés et qu'il voyait la vague arriver.

- Côté sanitaire, l'annonce principale d'Emmanuel Macron est celle de la limitation de nos déplacements :

- Ils seront **très fortement réduits, dès mardi 17 mars à midi, et pour 15 jours au moins**. Les regroupements extérieurs, familiaux ou amicaux, ne sont plus permis. Le président annonce dans la foulée que **toute infraction à ces règles sera sanctionnée**. Et de poursuivre qu'il y aura **des contrôles**. Une **attestation sur l'honneur pour se déplacer** téléchargeable ou rédigée sur papier libre sera **nécessaire pour circuler**. Sur internet, elle est disponible ici sur le site du ministère de l'Intérieur. **Les infractions à ces restrictions seront sanctionnées d'une amende allant de 38 à 135 euros**.

- **Seuls les trajets nécessaires seront autorisés** : pour faire les courses, se soigner, aller travailler ou faire un peu d'activité physique.

- **Création d'un hôpital de campagne des armées** : qui sera **déployé en Alsace**, très touchée par la pandémie. C'est un établissement de soins provisoire, mis en place en cas de catastrophe. Comme

à Wuhan il y a deux mois, ce poste médical avancé recevra de nombreux malades avec le concours de l'armée qui les transportera.

- **Côté politique, deux annonces d'importance :** Toutes les **réformes en cours sont suspendues** à commencer par la réforme des retraites et le **second tour des élections municipales est reporté**, sans qu'une nouvelle date soit fixée.

- **Edouard Philippe** ⁶

La cote de confiance du Premier ministre, Edouard Philippe, **baisse** de 1 point, à **28%**.

Dans le contexte de la présentation de la réforme des retraites à l'Assemblée nationale, **28%** des Français font **plutôt (23%)** ou **tout à fait (5%) confiance** au Premier ministre pour affronter efficacement les problèmes qui se posent au pays.

A l'inverse, **62%** des Français **(-1) ne se prononcent pas** ce mois-ci, **35% (-1) déclarent ne pas lui faire confiance**, **10% (+2) pas confiance du tout**.

— **D'un point de vue politique**, sa cote de confiance **progressé** nettement auprès de l'**électorat d'Emmanuel Macron, 74% (+11)**, et dans une **moindre**

⁶ Les Echos - par Valérie Mazuir (publié le 6 février 2020 à 18:25)

mesure auprès de l'électorat de **Marine Le Pen**, **12%** (+4), après une baisse de 8 points le mois précédent.

A l'inverse, elle **baisse** auprès des électeurs de **Jean-Luc Mélenchon**, **13%** (-2), de **Benoît Hamon**, **15%** (-5), et **des abstentionnistes**, **12%** (-7).

— **Socialement**, la cote de confiance du Premier ministre **baisse** auprès des cadres, **34%** (-4), mais **progresses** auprès des catégories populaires, **22%** (+5). Elle est **stable** auprès des **retraités**, **41%** (=) et des **professions intermédiaires**, **27%** (+1).

Où en est le mouvement des "Gilets jaunes"

- **Un an de "gilets jaunes" en dix dates-clés ⁷**

Le 17 novembre 2018, 282.000 personnes, chasuble fluo sur le dos, répondaient à un appel lancé sur Facebook. C'était le début du mouvement des "gilets jaunes", né hors de tout cadre politique ou syndical, qui a ébranlé le pouvoir pendant des mois.

Inédit, ce mouvement s'est affaibli à mesure que les cortèges se sont dégarnis. Aujourd'hui, les "gilets jaunes" cherchent désormais d'autres voies pour pérenniser leur mobilisation.

— **17 novembre 2018** : début de l'occupation des ronds-points.

Vêtues d'un gilet fluorescent, 282.000 personnes selon les chiffres officiels occupent des ronds-points et bloquent des routes. Le mouvement combat initialement la hausse des taxes sur les carburants, mais Emmanuel Macron et sa politique sociale et fiscale sont rapidement ciblés.

— **1er décembre** : l'Arc de Triomphe est vandalisé.

⁷ France Bleu - Thibaut Lehut (samedi 16 nov. 2019 à 9:51)

L'acte 3 du mouvement donne lieu à des violences. À Paris, l'Arc de Triomphe est tagué, ses salles d'exposition pillées et dégradées.

— **10 décembre** : première réponse sociale du pouvoir.

Après l'annulation pour 2019 de la hausse de fiscalité sur les carburants, décidée le 5 décembre, Emmanuel Macron annonce 100 euros de plus par mois pour les salariés au Smic, des heures supplémentaires "sans impôts ni charges" et une nouvelle exemption de hausse de CSG pour certains retraités. Le tout est évalué à **10 milliards d'euros**.

— **5 janvier 2019** : intrusion au ministère de Benjamin Griveaux.

Après trois samedis de baisse, la participation remonte pour l'acte 8. Des manifestants forcent, avec un engin de chantier, l'entrée du ministère de Benjamin Griveaux, alors porte-parole du gouvernement.

L'exécutif annonce le 7 février une **nouvelle loi "anti-casseurs"**, initiée par LR. Elle sera **promulguée le 11 avril**, après un retoquage par le Conseil constitutionnel de l'article sur les interdictions administratives de manifester.

La polémique enflera face aux blessures causées par les lanceurs de balles de défense (LBD) et grenades de désencerclement utilisés par les forces de l'ordre.

L'ONU demandera en mars à la France "une enquête approfondie sur tous les cas rapportés d'usage excessif de la force".

— **15 janvier** : lancement du grand débat national.

Dans l'espoir d'apaiser les esprits, Emmanuel Macron lance un grand débat national. Il y participe activement.

— **16 mars** : les Champs-Élysées saccagés.

L'acte 18 est marqué par une nouvelle flambée de violences à Paris, sur les Champs-Élysées notamment.

L'exécutif annonce une batterie de mesures : interdiction des manifestations dans les quartiers "les plus touchés" en cas de présence d'"ultras", limogeage du préfet de police de Paris, contraventions alourdies.

— **23 mars** : à Nice, une charge critiquée.

À Nice lors de l'acte 19, Geneviève Legay, 73 ans, est grièvement blessée pendant une charge. Le procureur dément d'abord tout "contact" physique de la part des forces de l'ordre, propos repris par Emmanuel Macron. Puis le magistrat reconnaît qu'elle a été poussée par un policier. Il sera muté à Lyon quelques mois plus tard.

— **25 avril** : nouvelles annonces présidentielles.

Emmanuel Macron annonce vouloir réduire "significativement" l'impôt sur le revenu : baisse de 5 milliards d'euros votée à l'automne dans le budget 2020 ; réindexer progressivement les retraites sur l'inflation ; supprimer l'ENA. Selon le gouvernement, le coût total des mesures annoncées atteint désormais **17 milliards d'euros**.

— **1er mai** : des défilés chaotiques, polémique dans un hôpital parisien.

Gilets jaunes et militants syndicaux défilent ensemble pour la fête des travailleurs, dans une ambiance tendue à Paris en présence de "black blocs". Des dizaines de manifestants pénètrent dans l'hôpital parisien de La Pitié-Salpêtrière. Le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner parle d'"attaque", alors que des vidéos appuient rapidement l'hypothèse de personnes tentant d'échapper aux gaz lacrymogènes.

Après plus de 24 heures de polémique, Christophe Castaner regrette l'emploi de ce mot mais exclut de démissionner.

— **14 juillet** : retour sur les Champs.

Pour la première fois depuis le 16 mars, des dizaines de manifestants (sans la chasuble fluo) retournent sur les Champs-Élysées où des incidents se

produisent après le défilé militaire. Plusieurs figures des "gilets jaunes" sont interpellées.

- **Acte 53 : un violent anniversaire** ⁸

Cette "révolte des ronds-points", née d'une protestation contre une taxe sur le carburant avant de devenir un ample mouvement de contestation qui a bouleversé le mandat d'Emmanuel Macron, espère regagner des couleurs avec cet anniversaire. Les dernières manifestations n'avaient jamais rassemblé plus de quelques milliers de personnes, très loin des 282.000 manifestants recensés le 17 novembre 2018 lors du samedi inaugural.

— **A Paris**, la préfecture de police a décidé d'annuler la manifestation prévue au départ de la place d'Italie en raison des exactions et des violences commises par des individus, parmi lesquels des casseurs.

Le défilé devait partir à 14h en direction de la place Franz Liszt, vers la Gare du Nord. Il s'agissait de l'une des deux grandes marches autorisées dans la capitale, malgré la crainte exprimée par les autorités de voir l'intervention de 200 à 300 ultra-jaunes et 100 à 200 militants d'ultra-gauche.

⁸ **Le JDD - Arnaud Focraud** (16 nov. 2019 - 19h56)

Lors d'une intervention devant la presse peu après 15 heures, Didier Lallement a promis une réponse très ferme contre les casseurs, justifiant l'annulation de la manifestation par les tentatives de blocages et les destructions de mobiliers urbains.

Sur Twitter, la préfecture de police s'était également indignée, quelques minutes avant, de l'attitude scandaleuse des manifestants qui ont jeté des pavés sur les pompiers de Paris.

D'autres manifestations avaient lieu en régions.

— **Près de Bordeaux**, ancien bastion de la mobilisation, environ une centaine de manifestants, rassemblés sous une pluie battante et encadrés par un important dispositif de gendarmes ont brièvement effectué une opération pacifique de péage gratuit à Langon, dans le sud de la Gironde, sur l'A62 Toulouse-Bordeaux, avant d'improviser une opération-escargot en traversant aux différents rond-points du secteur.

— **A Lyon**, un millier de manifestants s'est rassemblé l'après-midi place Bellecour, où il était interdit de manifester, et l'ambiance s'est rapidement tendue avec des tirs de lacrymogène.

— **A Saint-Etienne**, ils étaient environ 500 à manifester dans le calme, sans pouvoir accéder au centre-ville, verrouillé par les forces de l'ordre.

— **Dans le sud-est**, les Gilets jaunes ont réinvesti certains ronds-points, distribuant tracts aux automobilistes, sans dégradation ni importante perturbation.

— **A Grenoble**, une manifestation unitaire doit réunir syndicats, Gilets et associations : les organisateurs y voient une "préparation au 5 décembre", date d'une grève interprofessionnelle redoutée par l'exécutif.

— Des rassemblements étaient aussi programmés à **Lille, Nantes et Toulouse**.

- **Les "Gilets jaunes" et les municipales**

Plusieurs figures des "gilets jaunes", dont certaines ne se reconnaissent plus dans le mouvement tel qu'il est aujourd'hui, se présentent ou soutiennent des listes aux municipales.⁹

Après un an et demi de mobilisation des "gilets jaunes", certaines figures locales ou nationales du mouvement ont décidé de passer par les urnes pour faire entendre leurs revendications aux municipales de mars.

⁹ france inter - par Mathilde Sourd, Isabelle Souquet, Xavier Demagny, Léa Guedj (publié le 19 février 2020 à 15h13)

Une grande partie de celles et ceux que nous avons interrogés précisent qu'ils ne se reconnaissent plus dans le mouvement tel qu'il est devenu.

Dans de petites communes ou des villes moyennes, des candidats se revendiquant du mouvement des "gilets jaunes" ont aussi décidé de se présenter ou de s'associer à des listes déjà existantes.

Enfin, les visages connus qui sont toujours investis dans cette contestation, comme **Éric Drouet**, **François Boulo**, **Jérôme Rodrigues** ou encore **Priscilla Ludosky**, ont répondu à France Inter qu'ils ne souhaitent pas participer aux élections. Nous n'avons pas réussi à joindre **Maxime Nicolle**.

— **Jacline Mouraud** recalée dans le Morbihan. En dépit de ses ambitions, elle ne briguera pas la mairie de Bohal dans le Morbihan, où elle vit depuis cinq ans.

Début janvier 2020, le maire sortant avait pourtant annoncé qu'il ne se représentait pas. Ses adjoints avaient appelé aux bonnes volontés pour trouver une tête de liste. Elle raconte à **France Inter** qu'au printemps 2019, le maire et le premier adjoint étaient même venus la voir en disant qu'ils ne se représentaient pas et qu'elle allait pouvoir y aller.

Finalement, les membres de cette unique liste en cours de constitution se sont opposés à sa candidature. «

Je pense que je suis trop marquée "gilets jaunes" » regrette-t-elle, estimant toutefois être la plus modérée de tout ce mouvement. Elle suppose aussi un soupçon de jalousie et de misogynie et la crainte que sa présence aux élections ne vienne déranger un ordre établi et des petits arrangements locaux.

— **Ingrid Levasseur**, confiante aux municipales à Louviers (Eure).

Dans l'Eure, les électeurs retrouvent un visage connu. Très médiatisée au début du mouvement, Ingrid Levasseur est en deuxième position d'une liste citoyenne à Louviers, sa ville natale. "**Changer Louviers**" a toutefois reçu le soutien de plusieurs partis (EELV, LFI, PCF, Génération.s, Place publique, Parti animaliste).

La tête de liste, Philippe Brun, est un magistrat de 28 ans, ancien socialiste, passé par Sciences Po, HEC et l'ENA. Pas question d'y voir une incompatibilité. D'abord spectatrice des réunions de campagne, elle raconte avoir retrouvé ce pour quoi elle s'était battue : « *On a fait une liste "sans candidat désigné au départ", puis "chacun vote à tour de rôle" pour celui ou celle de son choix. "Sur les 33 noms de la liste, 31 personnes n'ont jamais fait de politique auparavant" »*, précise Ingrid Levasseur qui se dit "armée" face aux commentaires sur sa participation au scrutin. « *Quand les gens me parlent, j'arrive à leur*

faire comprendre que je suis comme eux », se réjouit celle qui travaille toujours à l'Armée du Salut et voit "la misère au quotidien".

— **Christophe Chalençon** veut faire "tout péter" dans le Vaucluse.

Très vite contesté dans son propre camp, malheureux aux dernières européennes (**0,01%**), l'ancien "gilet jaune" Christophe Chalençon ne se décourage pas. Il est désormais candidat tête de liste à la mairie de Sault, dans le Vaucluse. Dans une interview accordée au Dauphiné libéré, il affirme que son état d'esprit n'a pas changé : il entend « *porter les mouvements citoyens, une autre façon de faire de la politique et une autre représentativité* ».

Dans son projet, il suggère que les adjoints et les conseillers "tournent" chaque année et prennent "à tour de rôle" la tête de la mairie. Il dit vouloir "tout péter", "faire sauter" la vision du maire comme celle d'un "seigneur local" et promouvoir les assemblées citoyennes à partir desquelles il portera "une politique voulue par les citoyens".

— Dans l'Indre, **Jean-François Barnaba** veut créer une "liste non partisane".

Jean-François Barnaba, l'un des "gilets jaunes" de la première heure dans l'Indre, dit ne plus se reconnaître

dans le mouvement, "récupéré politiquement" à ses yeux. Il indique à **France Inter** qu'il constitue actuellement "une liste non partisane", en vue de conquérir la mairie de Le Blanc, entre Poitiers et Châteauroux. Aux européennes, il n'avait pas réussi à présenter son mouvement "Jaunes et citoyens", faute de moyens financiers et s'était engagé aux côtés de Florian Philippot dont il s'est depuis détaché.

Sa liste, "**Le Blanc Renaissance**" porte selon lui, un « *espoir de rassemblement, de synthèse et sans esprit partisan* ». Mais il craint de ne pas pouvoir la boucler, soulignant la difficulté de s'ancrer dans un territoire où il n'est implanté que depuis un an et demi.

— À Bordeaux, **Antoine Boudinet** sur la liste de Philippe Poutou.

La Liste "**Bordeaux en Luttés**" compte dans ses rangs un jeune "gilet jaune" de 27 ans, Antoine Boudinet, membre fondateur du collectif "Mutilés pour l'exemple". En décembre dernier, il a eu la main droite arrachée par une grenade, lors d'une manifestation à Bordeaux. Il est en troisième position de cette liste menée par Philippe Poutou, du Nouveau parti anticapitaliste, avec le collectif "**Bordeaux debout**".

Deux identités pour les mêmes revendications, c'est ce qui l'a encouragé à se lancer dans la course aux

municipales girondines. Contacté par **France Inter**, le Basque ne se veut pas être le représentant du mouvement, mais le "relais" entre la réalité de terrain et les citoyens.

« Je ne suis pas un politicien, nous garantit-il, et je ne compte pas faire carrière en politique ». Lucide, il ne se fait pas d'illusions : *« on ne prendra pas la mairie, mais on se fera la voix de l'opposition »*, concède-t-il.

— À Bobigny, **Nissrine Ennahal** sur la liste de la France Insoumise.

« On est là pour les citoyens et pas pour se remplir les poches, comme certains », attaque Nissrine Ennahal, faisant référence à ceux qui tiennent la mairie de Bobigny depuis 2014. Aux dernières municipales, c'est Stéphane de Paoli qui a été élu avec la liste de centre droit (UDI), mettant fin à près d'un siècle de règne du Parti communiste à Bobigny.

Deuxième sur la liste La France insoumise, Nissrine Ennahal, proche de Jérôme Rodrigues, tracte pour les municipales sans jamais se séparer de son gilet jaune. Elle se définit comme "apartisane" et souhaite "changer les choses" en se joignant à cette liste qui porte notamment "la fin des privilèges" octroyés aux élus municipaux. Concrètement, ils signeraient "une charte", en vertu de laquelle ils renonceront à certains avantages, tels que "les voitures de fonction ou le badge à essence".

« Si on arrive à changer les choses dans nos propres villes, on peut faire changer les choses à l'échelle nationale », défend celle qui compte "recréer un lien de confiance" avec les citoyens, se comptant parmi les déçus du système.

— À Nantes, **des "gilets jaunes" sur la liste soutenue par la France insoumise.**

Cinq "gilets jaunes" dont certains assuraient il y a un an qu'ils ne "voteraient plus jamais" se sont engagés aux côtés de la tête de la liste "**Nantes en commun**", **Margot Medkour**, soutenue par la France insoumise. Dans un article de **Ouest France**, ces "gilets jaunes" se déclarent "tous unis contre un même système". « *Je me sens proche des gilets jaunes, le premier mouvement populaire qui se préoccupe de l'écologie et du social* », confirme la candidate.

Participant des assemblées citoyennes, **Émilie Chassay**, secrétaire de 36 ans et **Cécile Marty**, sans emploi (47 ans) sont respectivement 15ème et 7ème sur la liste. Alors qu'elle disait ne plus jamais vouloir voter, Émilie Chassay explique aujourd'hui vouloir se « *réapproprier le pouvoir, prendre part aux décisions aux côtés des autres citoyens* ». Trois autres "gilets jaunes" sont en 8ème, 23ème et 42ème positions. « *On est tous unis contre un même système* », proclament-ils à **Ouest France**.

— À Grenoble, l'ex-gilet jaune **Julien Terrier** soutient le Vert **Éric Piolle**.

Cet "ex-porte-voix" du mouvement grenoblois a « *raccroché son gilet jaune depuis mars 2019* », dit-il à **France Inter**. Cette fois, ne voyant aucun retour, après un an et demi de lutte des "gilets jaunes", il a choisi de s'investir "bénévolement" sur le terrain politique.

Il a rejoint le comité de soutien du candidat Éric Piolle (EELV), à Grenoble. Il ne sera pas sur la liste mais il estime qu'elle est celle qui correspond le plus à ce qu'il a défendu dans la rue le 17 novembre 2018, au tout début de la mobilisation.

« *Il met en avant la démocratie participative* », souligne Julien Terrier qui tient à rappeler que le maire les a défendus en tant que "gilets jaunes". Il note également que le candidat a soutenu, dès 2016, l'idée d'un "dispositif d'interpellation et de votation d'initiative citoyenne", comparable selon lui au Référendum d'initiative citoyenne (RIC), une des revendications des "gilets jaunes".

Et puis il y a l'enjeu écologique, auquel Julien Terrier est sensible. « *Il tente de faire ce qu'il faut, dans la mesure du possible, surtout au niveau des espaces verts et des transports* », juge-t-il.

Où en est l'acte II du quinquennat ?

- **Requiem pour l'acte II du quinquennat** ¹⁰

Souvenons-nous. **Au printemps 2019, Emmanuel Macron**, amateur de théâtre, **lançait l'acte II du quinquennat pour mettre en scène son besoin de rupture après une crise sociale sans précédent**, celle des "gilets jaunes". Et surtout pour relancer son mandat, alors qu'une bonne partie de son programme de 2017 a déjà été exécutée.

Lors de son discours de politique générale, le Premier ministre évoquait un changement de méthode. Il annonçait même une accélération sur des sujets comme la transition écologique, la réforme de l'Etat et la justice sociale.

- **Au fil du temps, l'acte II s'est recentré sur un triptyque électoraliste :**

Toujours **l'écologie** après la poussée des Verts aux Européennes, **le régalien** pour barrer la route à la droite, **le dialogue social**, pour tenter de conserver les électeurs du chef de l'Etat au premier tour de la présidentielle ; des électeurs sensibles au sort dévolu à un syndicat réformiste comme la CFDT.

¹⁰ **France inter** - Soazig Quéméner - lundi 27 janv. 2020

Alors que s'ouvre la conférence de financement de la réforme des retraites, on pourrait voir du mieux dans la relation entre l'exécutif et les syndicats réformistes. Sauf que l'étude d'impact de la réforme a révélé que contrairement aux engagements pris par le gouvernement, la part des dépenses des retraites dans le PIB allait s'amoinrir, au grand dam de la CFTC notamment.

— **Sur le plan régalién**, Emmanuel Macron veut désormais s'attaquer à la question du communautarisme. Sauf qu'à lire ses récentes confidences au Figaro, on comprend à quel point la question est encore floue dans son esprit. Pour résumer, le chef de l'Etat veut en parler « *sans diviser* » tout en acceptant de « *parfois bousculer* » !

Il souhaitait aussi capitaliser sur l'ordre, mais la problématique tourne davantage autour de l'autoritarisme, à tel point qu'il s'est senti obligé de préciser lui-même que nous n'étions pas en dictature !

— **Il ne lui reste donc que l'écologie...**

Là encore, le changement de méthode pour trouver un « *nouveau modèle économique sans salir* », je cite Edouard Philippe, se fait attendre.

Des projets comme le complexe Europa City dans le Val-d'Oise ont été abandonnés. Mais le doute plane

encore sur l'avenir des travaux de la Convention citoyenne pour le climat.

Dans la majorité, on soupçonne à présent cette assemblée tirée au sort d'être « noyauté » par des militants radicaux. Et ces derniers de vouloir proposer début avril à Emmanuel Macron des solutions volontairement inacceptables. Comme si le président cheminait au cœur de sables de plus en plus mouvants alors que le mirage de l'acte II ne cesse de s'éloigner.

- **L'Acte II du quinquennat Macron a vraiment commencé**

Annoncé depuis des semaines à grand renfort de petites phrases et de confidences de son entourage, **l'Acte II du quinquennat d'Emmanuel Macron semble avoir réellement commencé avec la grande réunion de la majorité parlementaire à l'Élysée.**

Souvent inquiets, parfois démobilisés, et pour certains hostiles, les députés de La République en marche étaient entrés depuis peu dans une phase de doute profond, que le chef de l'Etat a tenté d'effacer en les rassemblant autour de lui, façon Grand débat.¹¹

Emmanuel Macron avait déjà choisi cet exercice pour se remettre en selle et sortir de la crise des "Gilets jaunes" ; il s'en est servi cette fois **pour, entre conseils et**

¹¹ l'**Opinion** - Nicolas Beytout (12 févr. 2020 à 19h33)

encouragements, donner sa feuille de route pour la fin du quinquennat. Un programme très politique, conçu pour corriger ses défauts personnels et ses impasses programmatiques.

D'ici à 2022, Emmanuel Macron doit en effet faire face à trois adversités :

— **D'abord lui-même, son image.** Alors que la réforme des retraites, qu'il espère avoir bouclée avant l'été, a abîmé sa cote de confiance, creusant le fossé avec une majorité de la population, la conduite du changement devra désormais, c'est promis, être plus calme. La réforme continuera, mais avec un gant de velours, en évitant la tension et l'inquiétude générées par les grands dossiers sociaux de l'Acte I du quinquennat.

— **Deuxième front : répondre au déficit du pouvoir sur les sujets de sécurité.** Sur ce point, le gouvernement a échoué, et sur la question du rapport avec l'islam, le Président a procrastiné. Dorénavant ces thèmes seront traités avec une main de fer, en espérant que ça lui permettra de contenir l'offensive annoncée de la droite en la matière.

— **Enfin, troisième front, pour stopper l'offensive de la gauche et singulièrement la montée des écolos,** l'accent sera mis sur la planète. Le velours de l'Acte II sera vert.

La réforme des retraites passera-t-elle ?

- **Un engagement d'Emmanuel Macron.**

Emmanuel Macron avait promis pendant la campagne présidentielle de créer un régime universel de retraite par points pour remplacer les 42 régimes existants.

Un système par points où « *1 euro cotisé donne les mêmes droits, quel que soit le moment où il a été versé, quel que soit le statut de celui qui a cotisé* ». Et ce, sans toucher à l'âge de la retraite ni au niveau des pensions.

Cette réforme, qui est l'objet d'un conflit social extrêmement long, devrait être adoptée avant l'été au Parlement. Quelles sont les principales mesures ? Qu'est-ce qui va changer ? Explications. ¹²

Un projet potentiellement explosif, les différentes tentatives de réforme des retraites ayant donné lieu à d'importants mouvements sociaux et manifestations massives.

— **Comment Emmanuel Macron s'est perdu dans le labyrinthe des retraites.**

Si le chantier a été rapidement lancé avec la nomination dès septembre 2017 de **Jean-Paul Delevoye**

¹² Les Echos - par Valérie Mazuir (24 janv. 2020 à 15h07)

comme **haut-commissaire à la réforme des retraites**, le gouvernement a décidé de se donner du temps : initialement attendue pour mi-2018, la réforme a été maintes fois repoussée.

A l'issue de premières concertations avec les partenaires sociaux, Jean-Paul Delevoye a présenté en **octobre 2018 une quinzaine de lignes directrices**, puis en **juillet 2019 un rapport avec ses préconisations**. En **septembre 2019**, il a été **nommé au gouvernement** en appui de la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn. Poste dont il **a démissionné le 16 décembre 2019**, après une série de révélations sur ses activités et mandats non déclarés. Il a été **remplacé par Laurent Pietraszewski**.

Echaudé par le mouvement des "Gilets jaunes", l'exécutif a décidé d'avancer à pas mesurés sur la réforme et a finalement ouvert à **l'automne 2019 une nouvelle négociation de trois mois avec les partenaires sociaux**. Des "**consultations citoyennes**", dans l'esprit du grand débat, ont également eu lieu **via des réunions publiques et une plateforme numérique**.

En parallèle, **une mission sur le temps d'emploi des seniors** a été **confiée à trois personnalités qualifiées**.

— **Comptes de l'assurance-vieillesse**

Alors que les comptes de l'assurance-vieillesse ont plongé dans le rouge, **le gouvernement a saisi le Conseil d'orientation des retraites** — une instance indépendante composée de parlementaires, de partenaires sociaux, de représentants des retraités et des familles, de membres de l'administration et d'experts — pour qu'il dise quelle sera, selon lui, la situation financière du système de retraites "durant la prochaine décennie" et proposer des mesures "pour en garantir l'équilibre en 2025".

Selon ce document, dévoilé le 18 novembre 2019, le déficit des retraites est attendu entre 8 et 17 milliards d'euros en 2025.

— **Le projet de réforme braque les syndicats réformistes.**

Le projet de réforme du gouvernement a finalement été **dévoilé par Edouard Philippe le 11 décembre 2019.**

Le nouveau système par points devrait s'appliquer à partir de la génération née en 1975, sauf pour les régimes spéciaux (générations 1980 et 1985).

Bien que le projet prévoie plusieurs avancées sociales, **le projet a braqué les syndicats réformistes**, notamment la CFDT, car le gouvernement a décidé aussi d'une mesure d'âge : un âge pivot avec un système de bonus-malus fixé à 64 ans en 2027.

— **Nouvelle concertation express sur quatre chantiers.**

Les syndicats ont obtenu la tenue d'une nouvelle concertation express sur quatre chantiers : **pénibilité, transitions vers le futur système** unique à points, **minimum contributif** et **fins de carrière**. Objectif : insérer de "grandes orientations" dans le projet de loi, juste avant son passage en Conseil des ministres (17 jours pour fixer les grandes orientations sur la pénibilité et les fins de carrière).

— **12 milliards de mesures de redressement à trouver.**

Edouard Philippe a proposé un **compromis avec les syndicats modérés** : la mesure qui prévoyait, à partir de 2022 un malus pour ceux qui partiraient avant un âge pivot est retirée.

Mais le gouvernement a assorti ce retrait de l'**obligation**, à travers une conférence de financement, **de trouver avant fin avril des solutions alternatives pour que le régime soit à l'équilibre en 2027.**

— **Calendrier de la réforme "envisagé".**

- **24 janvier 2020** : présentation du projet de loi en Conseil des ministres.

- **Février 2020** : examen en première lecture à l'Assemblée nationale.
- **Fin 2020** : adoption définitive de la loi au Parlement.
- **2021** : première marche de revalorisation des enseignants.
- **2022** : Entrée dans le système universel de tous les cotisants nés à partir de 2004.
- **2025** : Entrée dans le système universel de tous les assurés nés à partir de 1975.

— **Projet de loi.**

Le Gouvernement, qui vise une adoption rapide de la réforme, a présenté son **projet de loi en Conseil des ministres le 24 janvier**.

Le texte pourra être modifié par amendement lors du débat parlementaire, qui doit débiter le 17 février, afin de tenir compte des négociations en cours avec les partenaires sociaux.

L'exécutif espère une **adoption définitive de la loi avant fin 2020** et souhaite que la **génération née en 2004** soit **la première à intégrer pleinement le nouveau système en 2022**, année d'élection présidentielle. Un objectif : faire en sorte que cette réforme devienne au plus vite irréversible.

— **Le 49.3 était une option inévitable.**

La perspective du recours au 49.3 ne faisait plus guère de doute depuis le tout début des débats face à la stratégie d'obstruction orchestrée par les groupes de La France insoumise (LFI) et le groupe communiste. A eux seuls, ils avaient déposé plus de 30 000 des 41 000 amendements qui ont été soumis sur ce texte, un record sous cette législature. La première semaine de débat avait été quasi paralysée par des incidents de séance et des échanges tendus.

— **Le gouvernement active le 49.3.** ¹³

L'exécutif aura pris tout le monde par surprise. Le Conseil des ministres exceptionnel convoqué samedi 29 février pour traiter de l'épidémie de coronavirus a donc aussi été l'occasion, pour le gouvernement, de décider discrètement de l'activation de l'article 49.3 de la Constitution pour faire passer sans vote la réforme des retraites à l'Assemblée nationale.

Le premier ministre Edouard Philippe est arrivé peu après 17 heures au Palais-Bourbon pour en faire l'annonce aux députés.

¹³ **Le Monde** - Par Manon Rescan, Sarah Belouezzane, Cédric Pietralunga, Bertrand Bissuel, Lucie Soullier, Abel Mestre, Raphaëlle Besse Desmoulières, Sylvia Zappi et Olivier Faye (Publié le 29 févr. à 17h46)

« Conformément à l'article 49 alinéa 3 de la Constitution de 1958, et après en avoir obtenu l'autorisation du conseil des ministres du 29 février, j'ai décidé d'engager la responsabilité du gouvernement sur le projet de loi instituant un système universel de retraites », a déclaré M. Philippe, après être monté à la tribune sous les applaudissements des quelques députés de la majorité présents dans l'hémicycle en ce samedi après-midi.

Les rares membres de l'opposition présents, eux, ont hué le chef du gouvernement. *« C'est honteux ! »*, ont tonné les députés La France insoumise (LFI) François Ruffin et Ugo Bernalicis.

« Après plus de cent quinze heures de débat en séance publique, l'Assemblée nationale en est arrivée à l'examen de l'article 8 », a constaté M. Philippe, dénonçant une *« stratégie d'obstruction délibérée de la part d'une minorité »*. *« Je n'ai pas le sentiment que notre démocratie puisse se payer le luxe d'un tel spectacle »*, a-t-il estimé, se montrant désireux de *« mettre fin à cet épisode de non-débat »*.

— **Un nouveau texte "enrichi" de 300 amendements.**

Ce recours au 49.3 en catimini un samedi après-midi est justifié au sein de l'exécutif par la suspension à

venir des travaux de l'Assemblée nationale le 6 mars, le temps de la campagne des élections municipales des 15 et 22 mars. Manière aussi, dit-on, de laisser le temps la semaine prochaine à l'examen du projet de loi organique sur cette réforme des retraites, qui ne comporte pour sa part que cinq articles.

Le chef du gouvernement a, par ailleurs, assuré engager la responsabilité du gouvernement sur un texte qui n'est pas le texte initial de l'exécutif, mais « *un texte amélioré, profondément enrichi par les amendements de l'Assemblée nationale* », a-t-il plaidé.

Selon les informations du Monde, le premier ministre a en effet vu, vendredi midi, des représentants des groupes LRM et MoDem pour évoquer les amendements qui seraient repris dans le nouveau texte.

Samedi matin, la liste des quelque 300 amendements qui sont repris était arrêtée. Ce n'est en effet pas le texte du gouvernement qui sera adopté en cas d'échec des motions de censures déposées par les groupes de gauche et par le groupe Les Républicains.

Le 49.3 permet au gouvernement de réécrire le texte, en insérant des amendements de la majorité et de l'opposition. Le premier ministre a également dit que des points négociés avec les partenaires sociaux, en parallèle de l'examen du texte à l'Assemblée, seront introduits dans le texte.

- **Deux motions de censure sont déposées.**

Dans cette situation, les députés ont 24 heures pour déposer une motion de censure qui doit être débattue dans les 48 heures suivantes. Si la motion est adoptée, le texte est rejeté et le gouvernement renversé. Dans le cas contraire, le texte passe sans vote à l'Assemblée.

— Samedi soir, des députés de **trois groupes de gauche (Bastien Lachaud et Mathilde Panot pour LFI, Dominique Potier pour le PS, Stéphane Peu et Elsa Faucillon pour les communistes)** ont confirmé le dépôt d'une motion de censure commune.

« Le texte de la motion de censure sera centré sur les mauvais procédés du gouvernement davantage que sur le contenu de la réforme des retraites, pour que tout le monde se sente à l'aise de le voter », a fait savoir **Jean-Luc Mélenchon**, le président du groupe **LFI** à l'Assemblée.

— **Les Républicains** ont également annoncé le dépôt d'une motion de censure, distincte de celle de la gauche. *« C'est un passage en force et un déni de démocratie sans précédent sur une réforme des retraites »*, explique **Damien Abad**, député de l'Ain et **patron du groupe LR** à l'Assemblée.

— Bien que des désaccords sur le fond persistent, **LFI** a fait savoir qu'il voterait cette motion de censure.

La droite « *veut une mesure d'âge. Et en fait, le projet de réforme de Macron n'est qu'une vaste mesure d'âge. Mais nous sommes disposés à voter toute motion pour censurer le gouvernement sur l'utilisation du 49.3 et cette réforme illégitime des retraites* », a commenté au **Monde Adrien Quatennens**, député du nord. Le député **Alexis Corbière** complète : « *On votera toutes les censures, comme toutes les motions de rejet.* »

- **Encore un long chemin pour la réforme des retraites.**

Le déclenchement du **49.3** ne signe en aucun cas l'adoption définitive du texte, ni la fin du parcours législatif de la réforme des retraites.

D'abord, l'Assemblée nationale doit se prononcer sur le **projet de loi organique, deuxième volet de la réforme**, dont l'examen pourrait commencer à partir du mercredi 4 mars.

Ensuite, l'**ensemble de la réforme** sera **transmis au Sénat**, devant lequel le gouvernement n'a pas la possibilité d'engager sa responsabilité pour précipiter l'adoption du texte. Les sénateurs devraient en profiter pour réécrire la réforme à leur manière, et espérer qu'une partie de leurs ajouts intégreront définitivement le texte. En effet, une fois le texte adopté par les sénateurs, des représentants des deux chambres se retrouveront en

commission mixte paritaire (CMP) pour tenter de s'accorder sur une version commune du texte.

En cas d'accord, **députés et sénateurs seront amenés à voter définitivement ce texte**. Dans le cas inverse, une nouvelle lecture sera organisée dans chaque chambre. Le gouvernement pourra alors à nouveau avoir recours au 49.3 devant l'Assemblée nationale. Ce n'est qu'à l'issue de ces deux nouvelles lectures que la réforme sera adoptée définitivement au Parlement. Le gouvernement et la majorité espèrent atteindre cet objectif avant l'été et la fermeture de l'hémicycle de l'Assemblée nationale début juillet, pour trois mois.

- **Mais la réforme est stoppée pour cause de pandémie du coronavirus**

Dans sa nouvelle prise de parole du lundi 16 mars (développée in extenso en Annexe 3), le Chef de l'Etat a annoncé de nouvelles mesures pour atténuer l'impact sanitaire de l'expansion du Covid-19.

« Nous sommes en guerre : Toutes les réformes en cours sont suspendues à commencer par la réforme des retraites. »

Chapitre 2

La pandémie de Covid-19

Une épidémie d'une maladie infectieuse d'un virus inconnu proche de celui du SRAS de 2002-2003 (le **coronavirus de Wuhan** ou **COVID-19**), **partie de Wuhan** en Chine centrale **en décembre**, **s'est propagée dans le monde entier**, obligeant l'**OMS** qui parle de crise sanitaire mondiale majeure de notre époque, à prononcer « *l'état d'urgence sanitaire* » le **30 janvier 2020**.

Le **24 février**, jugeant très préoccupante l'augmentation soudaine du nombre de cas en Iran, en Italie et en Corée du Sud, **l'OMS prévenait le monde entier qu'il devait « se préparer à une éventuelle pandémie »**.

Le **28 février**, alors que le nombre de foyers de propagation augmentait dans le monde, **l'OMS déclarait que l'épidémie de ce virus « très dangereux » avait atteint un « point décisif »**.

Le **29 février**, elle portait le **niveau de menace** du COVID-19 à « **très élevé au niveau mondial** » (le plus haut pour une épidémie).

Le **9 mars**, le directeur de l'OMS confirmait que **la menace d'une pandémie était « devenue bien réelle »** et qu'elle pourrait constituer **la « première pandémie de l'histoire contrôlée »**.

Le **11 mars**, l'OMS considérait officiellement **la crise du COVID-19 comme une « pandémie »**, constituant désormais **la « crise sanitaire mondiale majeure de notre époque »**.

- **La campagne des élections municipales impactée par les mesures de prévention contre la propagation du virus.**

Parce qu'il nécessitait des mesures préventives (classiques d'hygiène, mais aussi de précaution telles pas d'embrassades ni de poignées de mains), et l'interdiction de grands rassemblements de personnes : suspension de tout événement susceptible de rassembler 5.000 personnes ou plus, nombre ramené le 8 mars (à une semaine du 1er tour des élections municipales) à 1.000 personnes ou plus, le risque de contagion de ce nouveau coronavirus a impacté les campagnes des candidats.

L'imminence du "stade 3" de gestion de l'épidémie, évoquée en réunion de crise à l'Élysée, impliquerait par ailleurs la suspension des transports en commun, une restriction des rassemblements et des fermetures d'écoles.

• **Devait-on reporter les élections municipales ?**

La question s'est posée, jusqu'au dernier moment avant **l'allocution télévisée du Président de la République** (Annexe 1) **le jeudi 12 mars** à 20 heures depuis l'Elysée sur le coronavirus « la plus grave crise sanitaire depuis un siècle », de reporter ou non les élections municipales, ce à quoi l'opposition était opposée, dénonçant par avance un « coup d'Etat » ou un « coup de force anticonstitutionnel ».

Le comptage en France à 18 h 23 était de **2.281 cas** dont **105 graves** et **48 décès**, **15 de plus en 24 heures** et près de 500 nouvelles contaminations),

Faisant appel à la responsabilité de chacun il a demandé :

— de limiter les déplacements « au strict nécessaire » ;

— aux personnes âgées de plus de 70 ans ainsi qu'aux plus fragiles, de rester chez elles ;

— et décidé la fermeture des crèches, des écoles, des collèges, des lycées et des universités (dès lundi 16 mars, lendemain du 1er tour) jusqu'à nouvel ordre.

De **nouvelles mesures** ont été prises par le **Premier ministre**, dans une **allocution solennelle** le

samedi 14 mars à 20 heures sur TF1, après consultation du Comité scientifique.

Le 1er ministre Edouard Philippe a annoncé les mesures du Gouvernement — beaucoup plus strictes — pour freiner la progression du coronavirus.

Dès minuit et jusqu'à nouvel ordre :

— rassemblements limités à 100 personnes ;

— fermeture de "tous les lieux recevant du public non indispensables à la vie du pays" : bars, restaurants, cafés, cinémas, discothèques ;

— élections municipales maintenues parce que « c'est sans danger d'aller dans un bureau de vote » — affirmation sur des recommandations du Comité scientifique — car l'organisation du premier et du second tour est possible dans de bonnes conditions.

L'épidémie peut-elle affecter les résultats des élections municipales ?

A l'approche du premier tour, les formations politiques ont dû revoir leur stratégie de fin de campagne. Craignant une abstention encore plus massive, elles tentent, sur le terrain, de rassurer les électeurs.¹⁴

« Ce premier tour des élections municipales, "se tiendra" dimanche 15 mars », a annoncé jeudi soir Emmanuel Macron lors de son allocution sur la crise liée au Covid-19. « Il est important en ce moment, en suivant l'avis des scientifiques comme nous venons de le faire, d'assurer la continuité de notre vie démocratique et de nos institutions ».

Le gouvernement a promis aux édiles des mesures spécifiques pour assurer la bonne tenue du scrutin.

De part et d'autre de l'échiquier politique, les partis politiques s'adaptent tant bien que mal à l'épidémie. Non sans inquiétudes à l'approche du premier tour.

- **Une fin de campagne chamboulée.**

¹⁴ France Télévisions - Charlotte Causit, Valentine Pasquesoone, Elise Lambert (publié le 12/03/2020)

Le virus a en effet son impact sur leurs campagnes, à quelques jours de l'échéance. Des campagnes ont été suspendues dès jeudi soir.

Des réunions publiques ont été supprimées pour éviter les regroupements...

— **Le spectre d'une abstention massive.**

Selon l'élu frontiste du Pas-de-Calais « *Le risque, c'est une abstention plus forte* ».

Selon un candidat LR qui s'exprime dans **Le Parisien** « *A Paris, des électeurs nous disent qu'ils préfèrent ne pas aller voter que de prendre le risque d'être contaminé* ».

Des inquiétudes qui se confirment à l'échelle nationale : d'après un **sondage Ifop publié le 6 mars**, pas moins de **28%** des Français interrogés sont susceptibles de ne pas aller voter aux élections municipales à cause des risques de transmission du coronavirus. Au total, **16%** d'entre eux se disent certains de bouder les urnes.

Et selon une **enquête Odoxa Dentsu-Consulting pour franceinfo et Le Figaro**, une minorité non négligeable de Français (**36%**) estime que l'exécutif a eu tort de maintenir les élections municipales.

— **Mais des interventions médiatiques vont toutes dans le même sens : « Allez voter ».**

Le député LREM tente en Charente de faire passer un message auprès des électeurs. *« C'est un virus. Certes, il y a des inquiétudes (...) mais il ne faut pas s'arrêter de vivre. Il est important que chacun puisse s'exprimer. Le plus grand mal collectivement pour notre démocratie, ce serait l'abstention. »*

— **Mêmes propos chez les premiers adversaires de LREM :**

- Au RN, le message de Bruno Bilde est : *« Allez tous aux urnes. »*

- Pour Paul Vannier, du comité électoral de **La France insoumise** : *« Nous appelons les électeurs à ne pas se laisser confisquer cette élection. (...) Nous les appelons à respecter les consignes des autorités sanitaires et nous veillons scrupuleusement à les mettre en œuvre pour permettre à chacun de participer. »*

- Le secrétaire national d'EELV Julien Bayou a communiqué en ce sens à travers un e-mail. *« Alors que le coronavirus inquiète légitimement une grande partie de la population, nous avons ce dimanche 15 et ce dimanche 22 mars un rendez-vous démocratique important avec les élections municipales (...) il suffit d'adopter quelques règles de prudence, telle que garder une distance d'un*

mètre avec son voisin et de se laver les mains avant et après. »

- **Quid du vote des personnes âgées ?**

Les risques d'abstention liés au coronavirus ne sont pas les mêmes selon les tranches d'âges, les catégories socio-professionnelles, les lieux d'habitation... ou encore les affinités politiques.

Ainsi, d'après le **sondage Ifop du 6 mars**, **36%** des habitants de l'agglomération parisienne envisagent de ne pas voter à cause de l'épidémie, contre **27%** des habitants d'autres communes urbaines et **25%** des résidents de communes rurales. Les électeurs les plus enclins à éviter les bureaux de vote du fait du virus sont les abstentionnistes connus (**34%**) et les électeurs de Benoît Hamon en 2017 (**34%**), suivis ceux de Marine Le Pen (**31%**) et d'Emmanuel Macron (**27%**).

C'est une élection particulière où les gens connaissent leurs élus. Soit ils veulent se mobiliser, soit ils n'avaient pas forcément prévu d'aller voter.

— **La question du vote des personnes âgées**, population parmi les plus fragiles face au Covid-19, **se pose néanmoins** pour les candidats. Selon **Bruno Cautrès**, chercheur au **Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof)** et enseignant à Sciences Po :

« Vous pouvez avoir un effet sur les très, très âgés, auxquels leur médecin ou leur entourage ont conseillé de ne pas sortir. En même temps, les plus âgés sont très intégrés socialement, ce sont des participationnistes aux élections municipales. Et un certain nombre d'entre eux semblent se diriger vers un vote par procuration. »

— Les seniors ne sont pas la tranche d'âge craignant le plus d'aller voter en cette période d'épidémie.

D'après l'Ifop, seuls **23% des plus de 65 ans** envisagent de bouder les urnes du fait du coronavirus, contre **40% des 18-24 ans**, précise l'enquête.

Selon **Bruno Cautrès** : *« Chez les plus jeunes en situation un peu précaire, qui ont toujours un peu de mal à aller aux élections municipales, cela peut accentuer le filtre sociologique et les rendre encore plus illisibles, parce qu'on ne parle que du coronavirus et qu'on a du mal à voir où sont les enjeux de ces élections. »*

- **Des recours devant la justice administrative pour contester les résultats en cas de très forte abstention ?**

A l'issue du scrutin, des recours devant la justice administrative – pour contester les résultats en cas de très

forte abstention – ne semblent pas à l'ordre du jour, selon les personnalités politiques interrogées par **franceinfo**.

Seul le Parti communiste français (PCF) estime qu'il pourrait soutenir les recours concernant le recueil de procurations par les directeurs d'Ehpad. Pour Pascal Savoldelli, sénateur communiste du Val-de-Marne : « *C'est une chose d'encourager la participation, mais là c'est une mesure étonnante. Cela met du trouble et ça ne rassure en rien au niveau sanitaire.* »

*

Chapitre 3

Quelles conclusions tirer du résultat des élections municipales pour l'exécutif ?

Peut-on tirer des leçons du premier tour des élections municipales ? ¹⁵

L'analyste politique **Benjamin Morel** ¹⁶ s'interroge sur la possibilité de dégager des observations à partir des résultats du premier tour. Selon lui, la sincérité du scrutin est entachée par l'abstention massive et le report des élections est nécessaire.

Pour l'observateur politique, il serait tentant de faire comme si de rien n'était et de longuement commenter les résultats des élections municipales. On pourrait être porté à en tirer de grands enseignements.

— **La défaite serait pointée comme sévère pour La République en Marche.**

¹⁵ FIGAROVOX/TRIBUNE - Par **Benjamin Morel** (Publié le 16 mars)

¹⁶ **Benjamin Morel** est Docteur en Science politique et maître de conférences en Droit public à l'université Paris II Panthéon-Assas.

Non seulement le parti présidentiel n'est en position de prendre aucune ville d'importance, mais il est même en mauvaise posture dans ses bastions de Lyon ou de Besançon.

— **Le beau succès des Verts est clairement l'un des points majeurs du scrutin.**

Il en dit beaucoup à la fois sur l'importance prise par l'enjeu écologique et sur la transformation sociologique des centre-villes.

— **Pour le PS et LR, ces élections sont une bonne moisson.**

En dehors des grandes villes, c'est encore et toujours les vieux partis de gouvernement qui tiennent les territoires.

— **Le RN de son côté s'implante.**

Plus que de nouvelles prises, le test pour lui consistait à voir ses élus reconduits pour montrer que leur bilan pouvait être plébiscité. C'est là un pari remporté.

Tout commentaire visant à tirer des conclusions politiques nationales ou même locales de ces élections semble fautif.

Au vu des circonstances qui ont vu se tenir ce scrutin, dont on sait à présent qu'il n'aurait pas dû avoir

lieu, il convient de reporter les élections municipales. Pas seulement pour des raisons sanitaires. À ce stade, c'est également la sincérité du scrutin qui est affectée et qui rend ces résultats problématiques.

— **L'argument politique central pour ce report est le taux d'abstention.**

Dans son allocution vespérale traditionnelle des scrutins, Christophe Castaner a tenu à la minimiser en la comparant à l'abstention des élections législatives (**55,25%** contre **51,29%**).

• **Sauf que cette comparaison ne peut pas tenir.**

Qu'un électeur décide de s'abstenir en temps normal, c'est là quelque chose que l'on peut regretter. En ne venant pas voter, il fait le choix de renoncer à son devoir, mais surtout à son droit de citoyen. L'abstention est libre et elle est un choix d'expression témoignant d'un désintérêt ou d'une confiance en un résultat déjà acté. Cela implique notamment, lors d'une législative, que les électeurs s'estimant perdants de la présidentielle se déplacent en règle générale moins.

• **Ce n'est pas ce à quoi nous avons affaire avec ce premier tour des municipales.**

Nombre de Français qui ne sont pas allés voter se sont abstenus par peur de contracter le coronavirus. Faut-il donc trier les électeurs pour leur courage, ou pour leur inconscience ?

Dans tous les cas, il s'agit de faire que le vote soit, pour chacun, d'une égale facilité et n'implique ni plus de moyens ni plus de courage d'un électeur à l'autre. Qui s'est abstenu, à qui cela a-t-il profité ? Cela doit demeurer des questions secondaires. Le fait que certains aient renoncé par crainte de se déplacer est un argument suffisant.

Le fait que certains aient renoncé à voter par crainte de se déplacer est un argument suffisant pour reporter les élections.

— **Le second argument politique est lié à la légitimité des édiles élus.**

Soyons clairs, leur légitimité en droit n'est pas contestable et leur compétence n'est pas à remettre en cause.

Toutefois, à l'heure où nous vivons l'une des crises démocratiques les plus profondes depuis 1945, l'échelon communal est central. On le voit dans les enquêtes où les maires sont plébiscités. On se souvient également de leur rôle dans le grand débat. Il y a peu, la loi engagement et proximité renforçait leurs pouvoirs. Peut-on se satisfaire

d'une élection mal acquise, devenue une note de bas de page d'une crise sanitaire et économique mondiale ?

Nous avons besoin de nouvelles élections parce que les maires devront être dans les prochaines années des arbres plantant les racines de leur légitimité pour stabiliser un sol politique mouvant.

Le problème se pose pour l'organisation du second tour

Le scrutin a été marqué par les inquiétudes. **Moins d'un électeur sur deux s'est déplacé.** L'organisation du second tour était posée dès dimanche soir.

Au soir du premier tour des élections municipales, alors que les résultats n'étaient pas encore publiés, la question du report du second tour s'est imposée comme une évidence.

Face à l'ampleur de la crise sanitaire du coronavirus et aux chiffres d'une abstention record, plusieurs responsables politiques ont avancé cette hypothèse comme une suite de plus en plus probable.

Dans la soirée de dimanche, Olivier Véran, ministre de la Santé, estimait que les experts seraient sondés sans doute mardi pour se prononcer sur l'opportunité de ce **report demandé presque unanimement par la classe politique**, de l'écologiste Yannick Jadot à la présidente du Rassemblement national Marine Le Pen, estimant que le scrutin de dimanche ne pouvait manifestement pas avoir lieu.

Le Figaro Politique - Par Emmanuel Galiero, Charles Sapin, Loris Boichot, Marie Tranchant, Guillaume Mollaret, Pauline Boyer, Yolande Baldeweck,

Sophie de Ravinel et Fanny Hardy (Publié le 15 mars à 00:45).

- **Le deuxième tour est reporté.**

L'annonce en a été faite par le Chef de l'Etat dans son allocution télévisée du lundi 16 mars (Annexe 3).

Il a pris cette décision après avoir consulté les présidents des deux chambres parlementaires et ses prédécesseurs à l'Elysée, et après que Matignon a consulté le Conseil scientifique, les chefs de parti et de groupes parlementaires.

Le second tour pourrait avoir lieu le 21 juin 2020.

Cette décision semblait inéluctable dès dimanche soir, mais elle peut remettre en question le choix de l'exécutif d'avoir maintenu le premier tour du scrutin le 15 mars.

- **Le projet de loi d'urgence a été présenté en Conseil des ministres.**

Présenté au Conseil des ministres du 18 mars 2020 par Édouard Philippe, le « projet de loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 » contient une série de mesures exceptionnelles, notamment celles relatives aux modalités d'organisation du second tour des élections municipales.

- **Avis du Conseil d'Etat.**

Faudra-t-il rejouer les deux tours de scrutin des élections municipales dans les communes où un maire n'a pas été élu dès le premier tour ? C'est l'option évoquée par le Conseil d'Etat, chargé de donner son avis sur le "projet de loi d'urgence" pris par le Gouvernement pour faire face à l'épidémie de coronavirus.

Le jour même, le Conseil d'Etat a rendu son avis sur ce projet de loi :

« Le Conseil d'Etat constate, en premier lieu, que le report du second tour des élections municipales prévu le 22 mars 2020 est justifié par les circonstances exceptionnelles nées de la propagation du virus Covid-19 ».

Tout en estimant « qu'une mesure de suspension et de report d'un deuxième tour de scrutin n'est admissible que dans des cas exceptionnels, [...] dans un délai raisonnable ».

Les sages mettent donc en garde : *« Le Conseil d'Etat observe que si la crise persiste à cette échéance — la fin du mois de mai —, contraint à prolonger les mesures d'urgence sanitaire et rend impossible l'organisation du deuxième tour avant l'été, il appartiendra aux pouvoirs publics de reprendre l'ensemble des opérations électorales dans les communes*

où les conseils municipaux sont incomplets », tout en jugeant que « le délai de report du second tour fin juin apparaît proportionné et justifié, à titre exceptionnel, de ne pas reprendre l'ensemble des opérations électorales là où l'élection n'a pas été acquise ».

Ainsi, le Conseil d'Etat ouvre explicitement la porte à un report des deux tours de scrutins dans le cas où le second tour ne pourrait avoir lieu fin juin dans les communes concernées.

- Réunis en commission mixte paritaire, **les sénateurs et députés ont définitivement adopté**, dimanche soir, **le projet de loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19.**

Après 9 heures de débats en commission, 14 heures à l'Assemblée nationale et 4 heures de discussions entre sénateurs et députés, la commission mixte paritaire a adopté, dimanche 22 mars, le projet de loi d'urgence visant à lutter contre l'épidémie de coronavirus. Le texte a permis de trouver une issue quant au sort des élections municipales.

Et outre l'instauration d'un dispositif d'état d'urgence sanitaire, il vient renforcer de façon drastique les restrictions et sanctions liées au confinement des Français.

Un rapport scientifique, examinant les risques sanitaires et les précautions à prendre, devra être remis au Parlement au plus tard le 23 mai.

La date définitive du second tour devra être prise le mercredi 27 mai par décret en conseil des ministres, si la situation sanitaire le permet. Dans ce cas, les listes devront être déposées début juin.

*

Chapitre 4

Evolution de la situation après le 1er tour des municipales

Comment la situation a-t-elle évolué depuis mai-juin 2019 ?

Dans sa nouvelle prise de parole "gaullienne" du lundi 16 mars, le Chef de l'Etat a annoncé de nouvelles mesures pour atténuer l'impact sanitaire de l'expansion du Covid-19. Il suspend aussi les réformes en cours.

« Nous sommes en guerre : Toutes les réformes en cours sont suspendues à commencer par la réforme des retraites. »

Outre d'importantes conséquences sanitaires, la pandémie de **Covid-19** a eu des conséquences économiques, financières, sociales, culturelles, environnementales et politiques.

Un double choc d'offre (lié à la baisse de la production) **et de demande** (notamment sur les services) s'est produit, et de nombreuses entreprises se sont retrouvées à l'arrêt total ou partiel, faisant craindre des phénomènes de pénurie sur les biens essentiels.

Les marchés financiers, qui avaient commencé à chuter le 24 février en raison d'une augmentation significative du nombre de cas de Covid-19 en dehors de la Chine continentale, **ont poursuivi leur baisse** par séquences jusqu'au 23 mars, notamment sur les marchés européens et nord-américains, avec la pire journée de l'histoire de la bourse de Paris le 12 mars, dans un phénomène de krach boursier, du fait des incertitudes et des craintes que l'annonce de la pandémie a fait peser fait peser sur l'économie mondiale (la veille, l'épidémie de Covid-19 est déclarée pandémie par l'OMS, avec toutes ses conséquences).

De très nombreux événements citoyens (sportifs, musicaux, salons, élections...) ont été annulés ou reportés.

Le confinement a eu des effets sur la consommation, les modes de sociabilité, mais aussi sur l'environnement (réapparition de la faune en ville, baisse des émissions de CO2...).

L'ampleur de la crise a amené un grand nombre d'acteurs politiques, économiques et intellectuels à imaginer des modalités pour réinventer la société après le confinement.

Situation économique ¹⁷

Les mesures de confinement général de la population qui ont été prises par le gouvernement pour lutter contre la pandémie du coronavirus ont mis toute l'économie du pays à l'arrêt.

Dès l'arrivée du **Covid-19** sur notre territoire, Emmanuel Macron n'a pas hésité à donner le cap : « *sauver des vies quoi qu'il en coûte* ».

Les dégâts causés à l'économie de notre pays par le coronavirus vont se révéler considérablement importants à mesure que l'on va avancer, alors que la situation avant la crise sanitaire était loin d'être florissante.

Parmi les quatre principaux secteurs d'activité (l'industrie automobile, l'agroalimentaire, la construction aéronautique et spatiale, le luxe, auxquels il faut ajouter le tourisme), deux se trouvaient déjà en difficulté.

— **L'industrie automobile** : ce secteur important (210.000 personnes) a manifesté ces dernières années quelques signes de faiblesse. Sa production décline : on est passé de 3,5 millions de véhicules en 2000 à 2 millions en 2018. La mutation vers le véhicule électrique, qui va nécessiter une profonde restructuration des chaînes

¹⁷ **Figaro Vox** - Claude Sicard, économiste, docteur en économie

de production, se traduira inmanquablement par une forte réduction des effectifs.

— **L'agroalimentaire** : ce secteur traditionnellement important dans notre économie est, depuis quelques années, fortement concurrencé par les Hollandais et les Allemands, globalement plus compétitifs. Sur les marchés internationaux, les producteurs français sont passés de la seconde place à la quatrième.

En 2018, nos exportations étaient de **44 milliards** d'euros lorsque celles de l'Allemagne étaient de **72 milliards** et celles des Pays-Bas de **94 milliards**. Un économiste réputé pour ses analyses sectorielles, Alexandre Milicourtis, a même parlé d'une « *Bérézina* » !

Notre industrie agroalimentaire a besoin d'être restructurée car elle est constituée de beaucoup trop de petites entreprises.

— **La construction aéronautique et spatiale** était avant la crise en plein essor ; le carnet de commandes d'Airbus était bien rempli, au point que ce grand constructeur européen était parvenu à se hisser au niveau de son concurrent américain Boeing.

Ce secteur clé de notre économie, de surcroît de haute technologie, représente avec tous ses sous-traitants

350.000 personnes. Malheureusement, il est très fortement importateur de composants et de sous-ensembles provenant de l'étranger, de sorte qu'une partie des emplois et de la valeur ajoutée nous échappe.

— **L'industrie du luxe** : ce secteur représente 165.000 emplois, avec un chiffre d'affaires de 90 milliards d'euros en 2018, dont 76 milliards réalisés à l'exportation.

Plusieurs grandes firmes du secteur sont des leaders mondiaux : LVMH, KIRING, l'ORÉAL, HERMÈS. Elles dominent complètement le marché, mais leur contribution à la formation du PIB reste encore insuffisante.

— **Le tourisme**, activité de services, représente un chiffre d'affaires de l'ordre de 170 milliards d'euros dont 60% par les visiteurs nationaux, 40% par les visiteurs étrangers.

Pour Claude Sicard, « ***La France doit déclencher un état d'urgence économique*** ».

- **La crise économique post-Covid sera-t-elle moins pire que prévue ?**

Selon Frédéric Bianchi, journaliste à **BFMTV**¹⁸, la crise économique post-Covid pourrait être moins pire que prévue. Des indicateurs macro-économiques montrent **quelques lueurs d'espoirs sur la situation économique.**

— La Banque de France a constaté que le **confinement** avait été **un peu moins néfaste que prévu.** Selon les estimations initiales de l'Insee, la **contraction du PIB** n'a ainsi été **que de 14% au deuxième trimestre**, contre 15% anticipé et même 17%. Elle devrait être de **10% sur l'année.** Mais surtout, l'institution estime que le **rebond au troisième trimestre sera spectaculaire.** **L'activité devrait progresser de 14% entre juillet et septembre** par rapport au trimestre précédent.

— **La consommation a progressé de 36% en mai** par rapport à avril. Avec la réouverture des magasins le 11 mai, un appétit de consommation s'est traduit par une frénésie d'achats, **principalement pour les biens d'équipement de la maison** (électroménager, bricolage, décoration...) **et l'alimentaire.**

Des **résultats encourageants, mais en trompe-l'oeil** : les "bons" chiffres macro-économiques s'expliquent par la sortie du confinement, et non pas par une reprise spectaculaire. Le choc économique reste à

¹⁸ **BFM-ECO** - 08/07/2020

venir. Les grands plans sociaux ne font que débiter (Airbus, Air France...), avec eux les nuages sombres du chômage (estimation de 800.000 emplois perdus et les difficultés de pouvoir d'achat.

Conséquences financières

Le krach boursier de 2020 a touché les économies mondiales en mars.

Parmi les effets les plus médiatisés sur les marchés mondiaux, le 20 avril le prix du pétrole est devenu momentanément négatif (les vendeurs paient les acheteurs). Cette situation était liée à la fois à la baisse de la demande consécutive à la crise, et à l'augmentation paradoxale de l'offre décidée par l'OPEP, suite à un désaccord avec la Russie sur la réduction concertée de la production.

- **Les difficultés financières des PME et des ETI pourraient devenir rapidement intenable¹⁹**

Quel sera l'impact économique de la pandémie pour la France ?

Du fait de la contraction du PIB au quatrième trimestre 2019, **la France pourrait déjà être en récession**. Le gouvernement table sur une baisse de 1% du PIB en 2020, contre une estimation initiale à +1,3%.

Des mesures ont d'ores et déjà été prises :

¹⁹ Par Rédaction *Entreprendre* - 30/04/2020

— Report de paiement des impôts et des cotisations pour les entreprises, soit un montant d'environ **45 milliards** d'euros ;

— Garantie de prêt aux PME/ETI, pour environ **300 milliards** d'euros ;

— Instauration du chômage partiel, ce qui représente un coût d'environ **15 à 20 milliards** d'euros **si la crise dure plus d'un mois.**

— Sous la pression du gouvernement, les banques ont annoncé un **moratoire de six mois** sur le remboursement des prêts aux entreprises.

L'enveloppe débloquée par le gouvernement français représente environ **360 milliards** d'euros. Il est probable que d'autres mesures seront dévoilées si la crise se prolonge. La plupart des entreprises ne sont pas prêtes à faire face à la situation actuelle. Pour celles qui ont un plan de continuité d'activité, le scénario extrême envisagé est généralement **une baisse de 10 à 20% du chiffre d'affaires**. Compte tenu de l'arrêt brutal de l'économie, l'effondrement du chiffre d'affaires pourrait atteindre 75 à 90% en fonction des secteurs d'activité.

Pas un seul secteur économique n'est épargné par les conséquences du COVID-19. En période de récession, on estime qu'**environ 60 à 70% des entreprises sont concernées**. La crise actuelle touche

près de 100% des entreprises dans les pays où des mesures de confinement ont été mises en place.

La plupart des observateurs estiment que les difficultés financières des PME et des ETI pourraient devenir rapidement intenable si l'activité économique ne se normalise pas deux à trois mois après le début de la pandémie. Cela signifie que de nombreuses entreprises pourraient être confrontées à de sérieux problèmes de trésorerie et à un risque de faillite en avril/mai si le gouvernement ne prend pas d'autres mesures de renflouement.

Parmi les mesures complémentaires que pourrait prendre le gouvernement figurent dans un premier temps, une réduction de l'impôt sur les sociétés, ce qui a un effet immédiat sur l'activité, ou encore de mesures axées sur la demande. Dans un deuxième temps, la relance budgétaire pourrait reposer sur une augmentation des investissements publics qui pourraient remplir le carnet de commandes des entreprises sur le long terme et leur offrir plus de visibilité.

- **Conséquences de la crise financière sur l'épargne des Français²⁰ :**

²⁰ Le Monde - Par Joël Morio -25 mars 2020

La chute des marchés pour cause de coronavirus va affecter une partie de l'épargne des Français par le biais de l'assurance-vie, leur placement préféré avec **1.789 milliards d'euros d'encours**.

Le krach boursier de 2020 est inédit. En un mois, **le CAC 40 a perdu plus de 37%** par rapport à son plus haut atteint le 19 février. *« C'est la première fois qu'une crise sanitaire est à l'origine d'une crise financière. On va dans l'inconnu »* s'inquiète Fabrice de Cholet, PDG de la société de gestion Cholet Dupont.

Au cours des quatre derniers mois de 2019, **les Français ont** en effet, dans le cadre de l'assurance-vie, **privilegié des supports investis en Bourse**. Ces derniers ont représenté **près de 35% de la collecte** selon des chiffres de la Fédération française de l'assurance. **Un niveau en nette progression**. Banquiers et assureurs les incitaient à le faire en raison de la faiblesse des taux d'intérêt qui affecte le rendement du fonds en euros.

Douchés par la brusque chute des marchés, **les épargnants** qui viennent d'investir dans ces supports **pourraient être tentés de se réorienter vers des produits dont le capital est garanti**, comme les fonds en euros. Ce support présente l'avantage de garantir le capital déposé et permet la capitalisation des intérêts acquis annuellement. **Toutefois ce fonds**, constitué à hauteur d'environ 80% d'obligations d'Etat ou

d'entreprises, **pourrait pâtir de la tempête actuelle**. Si les taux d'intérêt restent bas, **ses rendements devraient continuer à baisser inexorablement**. Le secteur n'est donc **pas à l'abri**, en cas d'une crise des dettes dans la zone euro, **de voir les particuliers retirer tout ou partie de leur épargne**. Un mouvement de décollecte qui pourrait fragiliser les assureurs.

La crise des marchés va avoir des conséquences durables sur les économies des Français. **Ils pourraient continuer à faire gonfler leur épargne "dite de précaution"** : les sommes placées sur les comptes courants ou conservées en liquide atteignaient **603,8 milliards d'euros fin septembre 2019**, soit quasi **deux fois plus qu'il y a dix ans**, selon les derniers chiffres de la Banque de France. **L'encours du livret A a lui, dépassé en janvier les 300 milliards d'euros**, un niveau record. Autant de sommes qui ne sont pas affectées par le plongeon des indices boursiers.

Conséquences sociales

Quelque 22 millions de chômeurs supplémentaires aux Etats-Unis en un mois, des banques alimentaires débordées à travers le monde... **Le coût humain du confinement est important.** Et cela devrait aussi se traduire par une hausse de la mortalité une fois la pandémie vaincue.

Partout à travers la planète, **le confinement** de plusieurs milliards de personnes **a provoqué un gigantesque choc social.** La **première répercussion visible** se trouve dans **les soupes populaires et les banques alimentaires.** Des millions de personnes qui vivaient sans réserve financière ont basculé en même temps, soudain sans ressources. Mais la grande crainte est que ce ne soit qu'un début.

En France, aux Restos du cœur, *« on voit arriver une population nouvelle de bénéficiaires : des personnes hébergées dans les hôtels ou les centres sociaux, ou bien qui vivent dans des squats ou des bidonvilles »*, décrit Patrice Blanc, son président.

- **Des conséquences sur les prestations sociales :**

- En temps normal, le 1er avril est synonyme de changement pour les prestations sociales, et de hausse ou

de baisse des tarifs. Mais avec l'épidémie de coronavirus, certains changements ont été repoussés.

— Le deuxième volet de la réforme controversée de l'assurance chômage devait entrer en vigueur le mercredi 1er avril. Mais la crise du coronavirus Covid-19 a quelque peu bouleversé les plans, et le gouvernement a choisi de le repousser au 1er septembre 2020.

— Autre mesure reportée : le nouveau calcul des allocations logement, les APL. Elles devaient être calculées sur la base des revenus des 12 derniers mois et non plus sur les deux dernières années.

— Certaines valorisations ont cependant été maintenues. C'est le cas de l'allocation adulte handicapé et de la prime d'activité, ou encore des allocations familiales qui seront revalorisées de 0,3%.

• **Les conséquences de la pandémie touchent durement le femmes ²¹ :**

À l'échelle mondiale, celles-ci représentent 70% des travailleurs du secteur de la santé et des services sociaux, et assument trois fois plus de tâches domestiques que les hommes.

« La majorité des agents de santé étant des femmes, ce sont elles qui sont exposées aux plus hauts risques. La

²¹ Réf. : ONU Info / Femmes

plupart d'entre elles sont également mères et s'occupent de membres de leur famille. La charge des responsabilités familiales, déjà disproportionnée en temps normal, continue de reposer sur elles. Les femmes se trouvent donc dans un état de stress considérable. En outre, la majorité des femmes travaillent dans l'économie informelle, ce qui signifie que leur revenu est précaire et qu'elles bénéficient d'une assurance maladie généralement inadaptée, voire inexistante. Sachant qu'elles ne sont souvent pas éligibles aux mesures de renflouements, elles ne sont pas aidées sur le plan financier. Il ne s'agit pas là seulement d'un problème sanitaire pour de nombreuses femmes, nous sommes au cœur de la question de l'égalité des sexes. », a déclaré la Directrice exécutive d'**ONU Femmes**, Phumzile Mlambo-Ngcuka.

— L'expérience récente d'autres épidémies, notamment **Ebola** et **Zika**, a révélé que ces crises détournent les ressources des services dont les femmes ont besoin, alors même que la charge des responsabilités familiales qui leur incombent augmente et que leurs revenus diminuent. Par exemple, lorsque les services de santé sont surchargés, les femmes ont plus difficilement accès aux soins pré et post natals, ainsi qu'aux contraceptifs. Il s'agit là d'une préoccupation de plus en plus pressante compte tenu de l'évolution du Covid-19.

— Par ailleurs, dans les ménages présentant des problèmes de violence familiale, lorsque les stratégies d'isolement et de quarantaine sont employées, le risque de violence de ce type a tendance à augmenter. Les données obtenues auprès de certaines collectivités touchées révèlent l'émergence de tendances similaires en raison du Covid-19.

— Il est également évident que les conséquences économiques du Covid-19 frapperont plus durement les femmes, car un plus grand nombre d'entre elles occupent des postes peu rémunérés, précaires et informels. Les perturbations, y compris les restrictions des déplacements, risquent d'empêcher les femmes de gagner leur vie et de répondre aux besoins essentiels de leur famille, comme cela a été le cas lors de la crise d'Ebola.

« *ONU Femmes travaille avec ses partenaires pour s'assurer que les stratégies de réponse au Covid-19 élaborées aux niveaux national, régional et mondial tiennent compte du fait que les hommes et les femmes ne subiront pas les mêmes conséquences* », a déclaré Sarah E Hendriks, Directrice des Bureaux des politiques et des programmes et de l'appui aux mécanismes intergouvernementaux d'**ONU Femmes**.

— Aussi, alors que de plus en plus de régions ferment les écoles et les garderies afin de freiner la

propagation du Covid-19, de nouveaux obstacles entravent la capacité des femmes à occuper des emplois rémunérés. En temps de crise, les femmes doivent souvent faire le choix injuste et parfois impossible d'abandonner leur travail rémunéré pour s'occuper de leurs enfants à la maison.

ONU Femmes travaille en étroite collaboration avec l'OMS et d'autres agences et équipes de pays des Nations Unies pour renforcer la réponse coordonnée à l'épidémie.

« Il est actuellement crucial de veiller à ce que les communications relatives aux crises et aux risques ciblent et atteignent les femmes, les personnes en situation de handicap et les groupes marginalisés », a déclaré Paivi Kaarina Kannisto (responsable des questions de paix et de sécurité pour **ONU Femmes**).

Conséquences culturelles

- **Sinistrée par la crise liée au coronavirus, la culture a besoin de projets.**²²

Editorial. Alors qu'il vit une catastrophe sans précédent, le monde de la culture a besoin non seulement d'une sérieuse bouée financière, mais aussi de projets de relance concrets.

Librairies, musées, cinémas, salles de spectacle, théâtres, bibliothèques, festivals... **le rideau s'est baissé sur tous les lieux et manifestations culturels**, anéantis par la crise sanitaire et tétanisés par l'absence de perspective claire sur un calendrier de réouverture.

- **Pourtant, la culture n'est pas à l'arrêt.**

C'est le paradoxe de cette période totalement inédite : tout est fermé mais, de chez soi, tout ou presque est accessible. De son canapé, on peut parcourir les collections numérisées du Louvre, écouter un opéra, regarder un spectacle de la Comédie-Française, découvrir les trésors de la Cinémathèque, etc. Et on ne compte plus le nombre d'initiatives artistiques pour offrir, à travers les écrans, un ballet ou un concert en visioconférence.

²² **ÉDITORIAL** Le Monde - Publié le 18 avril 2020

« Dans cette période de confinement où l'isolement et l'ennui peuvent peser, la culture a un rôle majeur à jouer, et elle peut nous aider à mieux vivre l'épreuve collective que nous traversons », justifiait, mi-mars, Franck Riester en présentant le site d'offres culturelles gratuites #Culturecheznous. Mais qui rémunérera les artistes et sauvera les lieux culturels ?

« L'objectif est de ne laisser personne sur le bord de la route », promet Franck Riester en multipliant les nécessaires dispositifs de soutien. Mais artistes, auteurs et intermittents ne cachent pas leurs inquiétudes. Et quand le ministre déclare que certains "petits festivals" pourraient peut-être se tenir avant le 15 juillet, personne ne comprend de quoi il parle. Plutôt que de rassurer, il suscite l'incompréhension.

Premier à avoir fermé ses portes, le secteur culturel risque sera le dernier à les rouvrir. Si, comme le reconnaît le ministre dans un entretien au Monde vendredi 17 avril, *« la culture aura un rôle majeur à jouer et nous aurons besoin collectivement des artistes, pour nous permettre de retrouver des jours meilleurs »*, on peine à comprendre quel est son projet précis.

Comment sauver le foisonnement créatif et préserver l'apport économique du secteur de la culture ? Comment limiter les changements d'habitudes liés au

confinement et inciter le public à ressortir et à redécouvrir ensuite ?

Alors qu'il vit une catastrophe sans précédent, le **monde de la culture a besoin** non seulement **d'une sérieuse bouée financière**, mais **de projets de relance concrets, imaginatifs et mobilisateurs** tant pour le public que pour les artistes.

Conséquences environnementales

L'actuelle pandémie de coronavirus aura un impact majeur sur le changement climatique et sur la manière dont nous y faisons face. Un virus de taille microscopique a le pouvoir d'influencer le climat de la Terre entière. Ces influences sont-elles positives ou négatives ?²³

- **Le ralentissement économique mondial a eu un impact important sur l'environnement.**

La pollution et l'effet de serre ont été réduits de manière perceptible dans plusieurs régions du monde. Ce sont des résultats indirects, mais positifs de cette pandémie sans précédent. Les restrictions de l'activité économique, du trafic aérien, terrestre et maritime, ainsi que la fermeture d'industries et le confinement de la population ont permis **une diminution surprenante de la pollution environnementale et des émissions de gaz à effet de serre.**

Le ralentissement économique provoqué par la pandémie devrait avoir **un impact équivalent ou supérieur à celui de la récession mondiale de 2008** sur les émissions. En d'autres termes, nous aurons **une baisse**

²³ FUTURA SCIENCES - 14/04/2020

absolue des émissions globales de carbone d'ici fin 2020 et peut-être même jusqu'en 2021 ou 2022.

Grâce au confinement de la population, des animaux sauvages, notamment des sangliers, ont été observés dans certaines villes.

Le premier pays à réduire son taux de pollution environnementale a été la Chine, le plus grand pollueur du monde et source de l'épidémie de coronavirus en décembre dernier. La concentration de dioxyde d'azote, l'un des polluants les plus fréquents dans les zones urbaines, a diminué de 30 à 50% dans plusieurs villes chinoises importantes, par rapport à la même période en 2019.

Selon les experts, **l'épidémie a paradoxalement épargné plus de vies que les décès qu'elle a provoqués.** En Chine, **1,1 million de personnes** en moyenne **meurent chaque année, victimes de la pollution.** Malgré ces signes de rétablissement de l'environnement, les chercheurs craignent que cette interruption ne soit de courte durée, surtout si une conscience globale ne surgit pas une fois la pandémie derrière nous.

- **Quels sont les effets négatifs du coronavirus sur la planète ?**

La principale conséquence de la crise mondiale causée par l'épidémie est de **faire passer les autres**

débats, dont l'urgence climatique, **au second plan**. La pandémie est temporaire, mais les effets du réchauffement climatique se feront sentir aujourd'hui et de plus en plus dans les siècles à venir. Le changement climatique reste un problème grave pour notre planète. La concentration des gaz à effet de serre déjà présents dans l'atmosphère suffit à elle seule à garantir une augmentation de la température moyenne de la Terre pendant plusieurs siècles.

Les experts prédisent que nous aurons davantage d'événements extrêmes dans le futur (séismes, inondations, tornades... etc.) avec des conséquences pour les infrastructures et la production alimentaire. Mais **ces risques sont descendus sur l'échelle des priorités en cette période de pandémie**.

Pourtant, au rythme où nous étions avant le frein malencontreux provoqué par cette crise, il y avait peu de chances de limiter la hausse de la température de 1,5 ou 2 degrés, le maximum considéré comme sûr pour éviter des tragédies climatiques majeures. Alors, ce sujet mérite-t-il d'être laissé de côté ?

Nous avons maintenant le temps d'analyser les investissements en infrastructures qui nous emprisonnent dans une économie à forte intensité de gaz à effet de serre, puisque la plupart d'entre eux sont suspendus en raison de l'impact économique de la pandémie. Ainsi,

c'est le bon moment pour travailler sur des mesures de sortie de crise, et de prévoir une transition vers des moyens de produire des biens, des services et de l'énergie avec un impact moindre sur le climat.

Conséquences politiques

Dans tous les pays, le virus place le chef de l'exécutif en première ligne. En France, le président Emmanuel Macron, qui s'exprimait justement le 12 mars, passe actuellement cette épreuve décisive pour la fin de son mandat.²⁴

Chaque mandat présidentiel traverse une épreuve majeure. **Emmanuel Macron doit affronter la pandémie du coronavirus.**

Les effets de l'épidémie sont avant tout humains puisqu'il s'agit de la santé de toute la population, du traitement de la maladie, mais aussi des conséquences qu'elle entraîne pour le mode de vie. Ses effets sont aussi économiques et sociaux, comme on le constate déjà. Affolement de la Bourse, pans entiers de l'économie sinistrés, chômage partiel, désorganisation des échanges internationaux, services publics fragilisés, croissances et emplois remis en cause, c'est tout le système qui vacille.

- **Le coronavirus a un impact politique fort.**

On peut déjà le constater à propos des élections municipales. Les enjeux sont pourtant significatifs et le rapport de forces national en sortira transformé. Mais les

²⁴ **Libération** - Chronique par Alain Duhamel - 12 mars 2020

Français, c'est humain, pensent plus au risque de confinement qu'à l'isoloir des bureaux de vote. A priori, cela devrait plutôt conforter les maires sortants (une campagne atrophiée handicape les nouveaux venus) et desservir la droite et LREM, les personnes âgées nombreuses dans leurs électorats risquant d'être moins civiques que d'habitude.

Autre effet vraisemblable, **la gestion de la crise et le développement de la maladie ne sont pas propices aux conflits sociaux et aux manifestations.** Dans les circonstances actuelles, l'heure est davantage à la solidarité et à l'union qu'à la confrontation et a fortiori à la violence. En revanche, l'exceptionnelle mobilisation de l'ensemble du système de santé devrait faire avancer les dossiers des réformes si urgentes dans ce secteur.

Reste enfin, même si cela demeure implicite, le **quitte ou double que l'épreuve du coronavirus représente pour Emmanuel Macron.** En ce qui le concerne, **il y aura un avant et un après l'épidémie.** Dans tous les pays, le virus place le chef de l'exécutif en première ligne, que les régimes soient présidentiels, parlementaires et même autocratiques.

En France, c'est le chef de l'Etat qui porte la responsabilité politique de faire face à l'épreuve. Certes, le Premier ministre, les membres du gouvernement, l'administration, les services publics sont

tous mobilisés, mais **le Président est le symbole et le détenteur du pouvoir. La charge de la crise lui incombe.** A cette occasion, plus visible et exposé que jamais, **il sera jaugé à son autorité** (dans les crises, le général de Gaulle était incomparable), **à son sang-froid** (grande spécialité de François Mitterrand), **à son humanité** (la caractéristique de François Hollande), **à son énergie** (la meilleure carte de Nicolas Sarkozy), **à sa capacité de rassemblement** (Chirac était orfèvre).

S'il maîtrise bien la situation, s'il décide, incarne et informe avec efficacité, alors même que chaque jour peut produire un nouveau piège, rien ne prouve que les Français lui seront durablement reconnaissants.

Si par malheur, ses initiatives s'avèrent inadaptées, si les informations qu'il donne apparaissaient mensongères, s'il ne trouvait pas les choix, les actes et les mots nécessaires, la sanction serait sans appel.

L'épreuve majeure du quinquennat constitue une sorte de scanner global du président de la République, quel qu'il soit. Il peut y sauver ou y perdre son mandat. Devant l'épreuve, il ne faut pas croire à l'indulgence d'un peuple blessé, ni au traitement identique pour tout détenteur du pouvoir. **Le coronavirus sera le marqueur indélébile de la fin du mandat de Macron.** Peut-être positif, peut-être négatif, mais certainement décisif.

- **Le déconfinement progressif à compter du 11 mai ouvre les hypothèses sur le "monde d'après".**

Qui pour incarner ce "**monde d'après**" devant naître après la crise sanitaire, économique et sociale ?²⁵

Emmanuel Macron, en quête d'un "**nouveau chemin**" pour les deux dernières années du quinquennat, consulte tous azimuts depuis plusieurs semaines afin de dégager les grands axes de la nouvelle politique qu'il devrait annoncer aux Français dans la première quinzaine de juillet. Partenaires sociaux, anciens chefs de l'Etat, responsables politiques et économistes se succèdent à l'Elysée à cette fin.

- **Le nouveau cap devrait s'accompagner d'un nouveau casting gouvernemental.**

Une équipe qui devra se consacrer, dans les mois qui viennent, principalement à la relance d'un pays profondément marqué par l'impact de la crise du coronavirus, et traversé par des tensions sociales profondes depuis la crise des Gilets jaunes.

*

²⁵ LCI - 01/07/2020

Chapitre 5

Le second tour des élections municipales ²⁶

Le scrutin a été marqué par les inquiétudes. **Moins d'un électeur sur deux s'est déplacé.** L'organisation du second tour était posée dès dimanche soir.

Au soir du premier tour des élections municipales, alors que les résultats n'étaient pas encore publiés, la question du report du second tour s'est imposée comme une évidence.

Face à l'ampleur de la crise sanitaire du coronavirus et aux chiffres d'une abstention record, plusieurs responsables politiques ont avancé cette hypothèse comme une suite de plus en plus probable.

Dans la soirée de dimanche, Olivier Véran, ministre de la Santé, estimait que les experts seraient sondés sans doute mardi pour se prononcer sur l'opportunité de ce report demandé presque unanimement par la classe politique, de l'écologiste Yannick Jadot à la présidente du Rassemblement national Marine Le Pen, estimant que le

²⁶ Le Figaro Politique - Par Emmanuel Galiero, Charles Sapin, Loris Boichot, Marie Tranchant, Guillaume Mollaret, Pauline Boyer, Yolande Baldeweck, Sophie de Ravinel et Fanny Hardy (Publié le 15 mars à 00:45)

scrutin de dimanche ne pouvait manifestement pas avoir lieu.

- **Le deuxième tour est reporté**

L'annonce en a été faite par le Chef de l'Etat dans son allocution télévisée du **lundi 16 mars**.

Il a pris cette décision après avoir consulté les présidents des deux chambres parlementaires et ses prédécesseurs à l'Elysée, et après que Matignon a consulté le Conseil scientifique, les chefs de parti et de groupes parlementaires.

— **Le second tour pourrait avoir lieu le 21 juin 2020.**

Cette décision semblait inéluctable dès dimanche soir, mais elle peut remettre en question le choix de l'exécutif d'avoir maintenu le premier tour du scrutin le 15 mars.

— **Le projet de loi d'urgence a été présenté en Conseil des ministres.**

Présenté au Conseil des ministres du 18 mars 2020 par Édouard Philippe, le « *projet de loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19* » contient une série de mesures exceptionnelles, notamment celles relatives aux modalités d'organisation du second tour des élections municipales.

— **Avis du Conseil d'Etat.**

Faudra-t-il rejouer les deux tours de scrutin des élections municipales dans les communes où un maire n'a pas été élu dès le premier tour ? C'est l'option évoquée par le Conseil d'Etat, chargé de donner son avis sur le "projet de loi d'urgence" pris par le Gouvernement pour faire face à l'épidémie de coronavirus.

Le jour même, le **Conseil d'Etat a rendu son avis sur ce projet de loi.**

« Le Conseil d'Etat constate, en premier lieu, que le report du second tour des élections municipales prévu le 22 mars 2020 est justifié par les circonstances exceptionnelles nées de la propagation du virus Covid-19 ».

Tout en estimant *« qu'une mesure de suspension et de report d'un deuxième tour de scrutin n'est admissible que dans des cas exceptionnels, [...] dans un délai raisonnable ».*

Les sages mettent donc en garde : *« Le Conseil d'Etat observe que si la crise persiste à cette échéance — la fin du mois de mai —, contraint à prolonger les mesures d'urgence sanitaire et rend impossible l'organisation du deuxième tour avant l'été, il appartiendra aux pouvoirs publics de reprendre l'ensemble des opérations électorales dans les communes*

où les conseils municipaux sont incomplets », tout en jugeant que « le délai de report du second tour fin juin apparaît proportionné et justifié, à titre exceptionnel, de ne pas reprendre l'ensemble des opérations électorales là où l'élection n'a pas été acquise ».

Ainsi, le Conseil d'Etat ouvre explicitement la porte à un report des deux tours de scrutins dans le cas où le second tour ne pourrait avoir lieu fin juin dans les communes concernées.

— **Réunis en commission mixte paritaire, les sénateurs et députés ont définitivement adopté, dimanche soir, le projet de loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19.**

Après 9 heures de débats en commission, 14 heures à l'Assemblée nationale et 4 heures de discussions entre sénateurs et députés, la commission mixte paritaire a adopté, **dimanche 22 mars**, le projet de loi d'urgence visant à lutter contre l'épidémie de coronavirus. Le texte a permis de trouver une issue quant au sort des élections municipales.

Et outre l'instauration d'un dispositif d'état d'urgence sanitaire, il vient renforcer de façon drastique les restrictions et sanctions liées au confinement des Français.

Un rapport scientifique, examinant les risques sanitaires et les précautions à prendre, **devra être remis au Parlement au plus tard le 23 mai**.

La date définitive du second tour devra être prise le mercredi 27 mai par décret en conseil des ministres, si la situation sanitaire le permet. Dans ce cas, les listes devront être déposées début juin.

Ce qu'il faut retenir du second tour des élections municipales ²⁷

La date du second tour avec maintien des résultats du premier tour ne pouvait dépasser le **30 juin**, sinon une nouvelle élection avec deux tours aurait dû être organisée à l'automne. Après avoir longuement réfléchi et consulté, l'exécutif a fixé le second tour au **dimanche 28 juin**.

La campagne officielle du second tour a débuté le **lundi 15 juin**. Une campagne plus longue que les quelques jours qui séparent habituellement les deux tours de scrutin, mais **sous fortes contraintes sanitaires**. Elle a été essentiellement numérique, sur les réseaux sociaux, sans les traditionnels meetings, en limitant au maximum les contacts. Le vote par procuration a été facilité pour éviter aux plus exposés de se déplacer.

Sans surprise, en raison des mesures sanitaires, ce second tour a été marqué par **une abstention record** (60%), supérieure à celle du premier tour, et par **une forte percée des écologistes**, souvent à la faveur d'une union à gauche.

²⁷ Les Echos - Valérie Mazuir - 29 juin 14h46

- **Analyse**

— **157.632 candidats** étaient en lice au second tour des municipales **dans 4.827 communes**. Le scrutin concernait principalement les villes, les communes rurales ayant massivement élu leurs conseils municipaux dès le premier tour. Les résultats avaient été acquis dès le premier tour le 15 mars dans 30.143 communes.

— **Moins de triangulaires et de quadrangulaires :**

Les candidats s'affrontaient en triangulaires dans 786 communes et dans 155 en quadrangulaires. C'est moins qu'en 2014 où l'on avait compté 986 triangulaires et 207 quadrangulaires.

— **Une abstention historique : 60%**, contre 37,9% en 2014.

— **Une forte percée des écologistes :**

- Ils remportent une **large victoire à Lyon** où Grégory Doucet, à la tête d'une coalition EELV-PS-PCF-LFI, arrive devant Yann Cucherat, poulain du maire sortant Gérard Collomb.

- Ils **emportent Marseille** où Michèle Rubirola, à la tête d'une coalition de gauche, arrive devant la candidate LR Martine Vassal et le candidat RN Stéphane Ravier.

- Ils **emportent Bordeaux** où Pierre Hurmic arrive en tête devant le maire sortant LR Nicolas Florian.

- Ils **emportent** aussi **Strasbourg, Tours, Poitiers, Besançon, Annecy**.

- A **Paris** Anne Hidalgo, alliée à EELV, sort vainqueur de la triangulaire, loin devant la candidate LR Rachida Dati et la candidate LREM Agnès Buzyn.

— **La victoire du Premier ministre au Havre**, qui l'a largement emporté face au député PCF Jean-Paul Lecoq. Cette victoire conforte le chef du gouvernement, alors que se profile un important remaniement.

— **La bonne résistance des partis traditionnels PS et LR :**

- **PS : Anne Hidalgo** garde **Paris**. **Martine Aubry** garde **Lille** (où elle remporte de justesse son 4ème mandat avec seulement 227 voix d'écart) contre son concurrent écologiste Stéphane Baly. **Mathieu Klein** remporte **Nancy** contre le maire sortant radical Laurent Hénart. Le PS conserve aussi **Rennes, Nantes et Le Mans**.

- **LR : Jean-Luc Moudenc** (soutenu par LREM) a résisté à la poussée écologiste et garde la

mairie de **Toulouse**. A **Nice**, le maire sortant **Christian Estrosi** a revendiqué la victoire dans sa ville. A **Aix-en-Provence** **Maryse Joissains-Masini** a été réélue.

— **Les femmes, autres gagnantes des élections municipales 2020.**²⁸

C'est une première dans l'histoire de la Vème République. Une parité parfaite a émergé dans les dix plus grandes villes de France.

Cinq femmes prennent (ou gardent) :

- **Marseille** (l'écologiste **Michèle Rubirola**) signifiant la fin du règne de Jean-Claude Gaudin,
- **Strasbourg** (**Jeanne Barseghian**, EELV),
- **Paris** (**Anne Hidalgo**, 1ère femme à diriger la capitale en 2014),
- **Nantes** (2ème mandat pour **Johanna Rolland**, PS),
- **Lille** (4ème mandat pour **Martine Aubry**).

En 2014, seulement **16%** des édiles élus étaient des femmes.

²⁸ **Les Echos** - Hélène Gully - 29 juin à 15h07

D'autres villes intermédiaires sont dirigées par des femmes. Dans les communes de plus de 100.000 habitants, 12 maires sont des femmes.

- **Léonore Moncond'huy** a revendiqué la victoire à **Poitiers** sous l'étiquette EELV (une performance puisque face à elle se présentait le maire sortant Alain Claeys, à son 3ème mandat).

- **Anne Vignot**, écologiste, a séduit les électeurs de **Besançon**, devenant la 1ère femme à occuper ce poste dans un bastion de la gauche depuis près de 70 ans.

- A **Périgueux**, **Delphine Labails** (PS), soutenue par les écologistes et le parti communiste, permet de rompre avec une tradition de maires exclusivement masculins.

- A **Biarritz**, si la ville reste à droite, le maire change de sexe. **Maidier Arosteguy** devient la première femme maire.

- A **La Réunion**, deux femmes sont devenues les édiles des principales villes de l'île. **Ericka Bareigts** (PS), ancienne ministre de François Hollande, devient maire de **Saint-Denis** et **Huguette Bello** (PC) conquiert **Saint-Paul**.

Des femmes ont aussi obtenu la majorité des suffrages dans plusieurs villes françaises de taille secondaire.

Pourquoi faudrait-il changer de gouvernement ?

Deux raisons pourraient présider à ce changement de casting : **l'usure des troupes et la nécessité d'imprimer ce nouveau cap du quinquennat.**

Malgré les remaniements partiels qui ont jalonné les trois premières années du quinquennat, **une partie de l'équipe gouvernementale est restée en poste depuis l'élection d'Emmanuel Macron**, dont plusieurs ministres au cœur des priorités affichées par le chef de l'Etat (Travail, Economie).

Dans ce contexte, **plusieurs ministères pourraient être amenés à changer de patron.** Les noms de Christophe Castaner (Intérieur), très contesté et en froid avec les syndicats de police sur le dossier des violences et du racisme, de Muriel Pénicaud (Travail), de Nicole Belloubet (Justice) ou d'Elisabeth Borne (Transition écologique) sont régulièrement cités, ainsi que celui de Franck Riester (Culture), critiqué pour sa gestion de l'impact économique de la crise sanitaire sur le monde culturel.

- **Edouard Philippe pouvait-il rester ?**

Aux manettes depuis l'élection d'Emmanuel Macron, le Premier ministre peut apparaître essoré par

trois années marquées par des réformes au pas de charge au début du quinquennat, une crise sociale majeure (les Gilets jaunes), la très difficile réforme des retraites suivie d'une crise sanitaire et économique inédite. Peut-il poursuivre pour les deux ans qui viennent ?

Largement réélu à la mairie du Havre, le Premier ministre ne facilite pas la tâche du Président. En effet, près de **6 Français sur 10 souhaitent que l'actuel Premier ministre reste au pouvoir et sa popularité, après la crise sanitaire, dépasse de 16 points celle d'Emmanuel Macron.**

Alors que la France découvre les joies d'un déconfinement progressif depuis le 11 mai et qu'Edouard Philippe tente de garder le cap sur l'économie fortement bousculée, sa popularité grimpe dans les sondages a pris une toute autre envergure... **il est devenu un recours présidentiel.** C'est d'ailleurs l'une des difficultés rencontrées par Emmanuel Macron (7 Français sur 10 mécontents) avec le remaniement : il serait moins dangereux pour lui d'avoir Philippe à l'intérieur du gouvernement qu'à l'extérieur, car toutes les études montrent, en l'absence d'alternative politique crédible, qu'il serait réélu en cas de nouvelle élection présidentielle. Edouard Philippe rassemble la crédibilité, la popularité et une certaine légitimité pour jouer le rôle de recours.

- **Et le changement a bien eu lieu !**

Le Premier ministre **Édouard Philippe** a remis, vendredi 3 juillet 2020 dans la matinée, la démission de son gouvernement au Président de la République, qui l'a acceptée.

Il assure, avec les membres du Gouvernement, le traitement des affaires courantes jusqu'à la nomination du nouveau Gouvernement.

Edouard Philippe va retrouver, dès le dimanche 5 juillet, la mairie du Havre. Mais il va rester en contact étroit avec le chef de l'Etat car, selon l'entourage de celui-ci, il a accepté d'aider le Président à "consolider la majorité", fragilisée par la perte de la majorité absolue à l'Assemblée, des contestations internes et un fiasco aux élections municipales pour La République en marche.

En fin de matinée, **l'Élysée a annoncé le nom du nouveau Premier ministre : Jean Castex** pour faire appliquer le "**nouveau chemin**" annoncé pour la fin du quinquennat.

La passation de pouvoir a été d'une bienveillance et d'une chaleur rares. Edouard Philippe et son successeur se sont mutuellement rendu hommage et les deux hommes ont été largement applaudis. Le maire du Havre a même reçu une standing ovation en quittant Matignon.

Jean Castex représente "un choix macronien conforme à l'esprit de dépassement porté par le président depuis trois ans", gaulliste social qui vient, comme son prédécesseur, de la droite.

Maire **LR** de Prades (Pyrénées-Orientales), il avait été désigné en avril par l'exécutif pour gérer le déconfinement. D'une droite sociale et modérée, il a fait sa carrière dans le sillage de **Xavier Bertrand**, d'abord au ministère de la Santé puis du Travail, avant de rejoindre en février 2011 **Nicolas Sarkozy** au poste de secrétaire général adjoint de l'Elysée.

*

Chapitre 6

Un nouveau chemin pour les deux dernières années du quinquennat

Nommé Premier ministre en fin de matinée le vendredi 3 juillet, **la composition du Gouvernement Castex a été dévoilée le lundi 6 juillet** par le secrétaire général de la présidence de la République, Alexis Kohler, sur le perron de l'Elysée.

Emmanuel Macron a opté dans ce nouveau Gouvernement (composition intégrale en annexe 1) pour une liste d'**une trentaine de ministres et de ministres délégués** (16 ministres, 14 ministres délégués) et **un secrétaire d'Etat**.

D'autres nominations de secrétaires d'Etat sont attendues dans les prochains jours.

Ce nouveau gouvernement est renouvelé à hauteur d'un tiers par rapport à celui d'Edouard Philippe.

On remarque principalement les arrivées d'**Eric Dupond-Moretti** à la Justice et de **Roselyne Bachelot** à la Culture. L'ancienne élue EELV **Barbara Pompili** revient au gouvernement, qu'elle a déjà connu à la fin du quinquennat Hollande, pour prendre cette fois le

ministère de la Transition. Des poids lourds de droite comme de gauche (**Gérald Darmanin, Bruno Le Maire, Jean-Yves Le Drian, Olivier Véran, Jean-Michel Blanquer, Florence Parly, Sébastien Lecornu**) se voient renforcés pour la fin du quinquennat.

Le **premier Conseil des ministres** a été réuni sans tarder **le mardi 7 juillet** à 15 heures.

- **Quels chantiers pour une nouvelle équipe ?**

— Le "**nouveau chemin**" sera **marqué prioritairement par les politiques de sauvetage et de relance de l'économie et de l'emploi** - avec la possible pérennisation des mesures de chômage partiel. Des chantiers pour l'heure incarnés par Bruno Le Maire (Economie), dont la popularité s'est envolée au rythme des plans d'urgence annoncés depuis avril, et Gérald Darmanin (Comptes publics). Des politiques de relance qui devront s'accompagner de délicats arbitrages sur le budget, fortement impacté par la crise, à l'automne prochain.

— Le "**Ségur de la santé**", qui fait suite aux **promesses faites par Emmanuel Macron aux personnels de santé durant l'épidémie de coronavirus**, est l'autre grand chantier qui démarre dès cet été et qui mobilisera une partie de l'exécutif, dont le ministre de la Santé Olivier Véran. Alors que les premiers échanges

avec les syndicats hospitaliers s'avèrent particulièrement tendus, Emmanuel Macron doit annoncer le **déblocage d'importants moyens financiers**, mais également une **réorganisation du système de soins à la française**.

— Le nouvel exécutif devra également assumer à moyen terme **la réforme des retraites**, objet d'un mouvement social d'ampleur fin 2019, qui pourrait être "repensée", mais **qu'Emmanuel Macron souhaite mener à son terme durant le quinquennat**.

— Enfin, alors qu'en **quête de marqueurs pour la fin de son mandat**, notamment auprès de la jeunesse, **la question de la transition écologique est revenue sur le devant de la scène avec le carton des écologistes** dans les grandes villes lors du second tour des municipales.

Dans la foulée de cette vague verte, **Emmanuel Macron a reçu les 150 membres de la Convention citoyenne pour le climat**, à laquelle **il avait promis d'apporter des "réponses fortes" et "à la hauteur des enjeux et des attentes écologiques des Français"**.

Il a notamment annoncé sa volonté de transmettre au Gouvernement ou au Parlement, ou encore de soumettre à référendum la totalité des propositions de la Convention citoyenne, "à l'exception de trois d'entre elles". Certaines seront décidées dès la fin juillet, d'autres intégrées au plan de relance, mais la plupart feront l'objet

d'un "projet de loi spécifique" en septembre, a précisé le chef de l'État.

Un travail à mener par le nouveau Premier ministre.

Déclarations d'Emmanuel Macron le 14 juillet

- **Message du Président de la République** : (in extenso en annexe 4).

(...) En ce 14 Juillet, à l'occasion de cette cérémonie militaire qui est très exceptionnellement et symboliquement recentrée sur la place de la Concorde, je souhaite, avec tous les Français, avec les armées elles-mêmes, rendre un vibrant hommage aux personnels de santé et à celles et ceux qui, dans tous les secteurs, ont permis à la vie publique, sociale et économique de continuer (...)

- **Que faut-il retenir de l'interview télévisée du Président de la République le 14 juillet ?**

Pour ce **14 Juillet** qui ne ressemblait à aucun autre avec son **défilé réduit sur la place de la Concorde** à Paris et son **hommage aux soignants**, Emmanuel Macron avait choisi de rompre avec ses habitudes en se prêtant pour la première fois à la traditionnelle interview du 14 Juillet, par Léa Salamé et Gilles Bouleau.

— **Un entretien** non pas pour changer de cap mais **pour expliquer son « nouveau chemin »**. Pour faire

aussi, dans une posture d'humilité un peu nouvelle, **quelques mea culpa sur les « erreurs » qui ont pu alimenter une « détestation »**. « *Notre pays a peur, il y a une crise de confiance* » a-t-il reconnu.

— S'il a défendu les réformes « *inédites, menées tambour battant* », là encore, **Emmanuel Macron a déploré ne pas avoir obtenu assez de résultats et parfois donné l'impression de réformer contre les Français**. C'est ainsi qu'il a justifié, avec le changement de chemin et de méthode, celui de Premier ministre. « *C'est une page politique qui se tourne* », a-t-il répondu au sujet d'Edouard Philippe, louant en Jean Castex un élu de terrain connaissant très bien les arcanes de notre modèle social.

— Régulièrement sur la défensive, le chef de l'Etat a rappelé que **la lutte contre les violences faites aux femmes** était un « *fil rouge du quinquennat* ».

Il a précisé les contours du « **nouveau chemin** » dans lequel il veut projeter le pays, pour affronter la crise économique et sociale des prochaines années.

- **Les points à retenir de son interview** ²⁹:

²⁹ Développement en annexe 5

— Emmanuel Macron a défendu Gérard Darmanin accusé de viol, invoquant la présomption d'innocence ;

— Les masques seront obligatoires dans les lieux publics clos ;

— Des exonérations de charges sont prévues pour les jeunes diplômés et 300.000 contrats d'insertion en apprentissage seront mis en place ;

— Une réforme des retraites maintenue mais révisée, car elle est « *juste* » et favorise les « *métiers modestes* » ;

— Un référendum « *le plus vite possible* » sur l'inscription de l'écologie dans la Constitution.

Décryptage :

A deux ans de la présidentielle, le chef de l'Etat s'amende et évite les sujets qui fâchent, comme s'il cherchait à enfin se faire aimer des Français.

- **Commentaires de la classe politique**

Grand classique de la politique, le jeu des réactions à l'intervention du chef de l'Etat ne déroge pas à la règle. Au-delà des critiques habituelles, domine cependant, même chez les proches d'Emmanuel Macron, le

sentiment de rester sur sa faim après l'interview du 14 Juillet du président de la République.

Un peu décontenancés par le manque d'annonces concrètes du président mardi, même les ténors de l'opposition ont du mal à cibler leurs critiques.

Les ténors de l'opposition tirent à balles réelles. Des réactions attendues, mais encouragées par la modestie des annonces concrètes du président

— **Les plus critiques** : « *impuissance* », « *inaction* »

- Pour le député européen **Yannick Jadot**, chef de file d'EELV, rien de précis, aucun calendrier ! Les mots ne masquent plus l'impuissance et l'inaction politique !

@yjadot - 2:47 PM - 14 juill. 2020

« Face à la gravité exceptionnelle de la crise, on attendait d'Emmanuel Macron des mesures sociales fortes, un plan de relance et de transition écologique puissant et immédiat ... »

- A droite, **Damien Abad**, président du groupe LR à l'Assemblée, dénonce « *une politique d'ambiguïté et de confusion, une volonté de dépassement qui donne le tournis et un cap qui reste flou.* »

@damienabad - 5:28 PM - 14 juill. 2020

En ce #14juillet nous attendions un nouveau souffle et un changement de cap. Au final, on a eu ni l'un ni l'autre. Rien sur l'autorité de l'Etat, grand flou sur les réformes à venir, rétropédalage sur la taxe d'habitation. On ne peut être en même temps de droite et de gauche #Macron.

- Aussi critique que désabusé, le chef de file des sénateurs LR **Bruno Retailleau** lâche : « *Pour la réinvention on repassera* ».

— **Les plus conciliants** : « *pédagogique* », « *humilité* »

Ils font le job puisqu'ils sont dans sa majorité. Mais ils évitent aussi d'en faire trop.

- « *C'était une interview plus pédagogique sur le sens de l'action dans la dernière partie du quinquennat* », euphémise **François de Rugy**.

L'ancien président LREM de l'Assemblée a d'ailleurs noté qu'Emmanuel Macron « *s'est projeté dans une autre façon de faire, tirant les leçons de certaines crispations.* »

- Porte-parole LREM, la députée **Aurore Bergé** souligne « *l'humilité* » dont le chef de l'Etat a

fait preuve, selon elle, « *en reconnaissant même des erreurs* ». Et elle juge « *très important* » qu'il place la fin de son quinquennat « *sous le signe de la réconciliation* ».

- Le mot "humilité" revient également dans les propos de **Stanislas Guerini**, délégué général de LREM : « *Humilité et dialogue social. 600 jours pour reconstruire ensemble* ».

@StanGuerini - 3:02 PM - 14 juill. 2020

Le Président a donné un horizon : emploi, écologie, jeunesse seront les priorités de ces prochains mois.

Et une méthode : humilité et dialogue social.

600 jours pour reconstruire ensemble.

Détermination totale.

— **Les plus ironiques** : « *embrouille* » et « *disque rayé* ». **D'autres ont choisi l'humour vachard.**

- « *C'était le roi du en même temps je t'embrouille* », résume ainsi le patron du PS **Olivier Faure**. « *Tout est en trompe-l'œil : il dit regretter que le pays soit divisé et il remet la réforme des retraites sur la table ! Il parlait de guerre, mais on cherche encore le général !* »

- **Manuel Bompard**, eurodéputé LFI, ricane : « *Macron parle comme un disque rayé. Une seule bonne nouvelle : il ne restera qu'un seul 14 Juillet avant la prochaine élection présidentielle* ».

- **Thierry Mariani**, député européen RN, grince pour finir : « *Félicitations à ceux qui ont réussi à tenir jusqu'au bout 1h15 de justification et de généralités* ».

— **Les plus sceptiques : « Difficile d'y voir clair »**

- Enfant fugueur de la macronie, **Matthieu Orphelin**, coprésident du groupe EDS à l'Assemblée, avoue flotter sur Twitter : « *Franchement, difficile d'y voir clair. Pour l'instant, difficile d'être convaincu qu'il y a de nouvelles perspectives pour la suite.* »

- **Jean-Luc Mélenchon**, chef de file de LFI

@JLMelenchon - 4:07 PM - 14 juill. 2020

#Macron vient d'inventer un exercice très nouveau : le discours de fin de quinquennat. Un doigt d'autoflagellation, un broc d'autosatisfaction, deux pincées de nostalgie. C'est pittoresque.

Hypersceptique, comme on pouvait s'y attendre, **Jean-Luc Mélenchon** porte l'estocade : « *Macron dit*

vouloir reconstruire en 600 jours ce qu'il a détruit en 3 ans. Qui peut y croire ? »

- **Bruno Retailleau**, Sénateur de la Vendée, Président du groupe LR au Sénat

@BrunoRetailleau - 2:37 PM - 14 juill. 2020

Le nouveau chemin, c'était une grande interview dans la presse régionale, un remaniement et un entretien du 14 juillet.

Les trois auront été sans perspective ni vision. Pour la réinvention on repassera...

- **Olivier Faure**, Premier secrétaire du PS

@faureolivier - 3:31 PM - 14 juill. 2020

Les Français attendaient que le Président tire les leçons de la crise. Ce à quoi il avait semblé vouloir s'engager. Espoir vain. Pas de changement de cap. Justice sociale et fiscale, écologie, démocratie, féminisme ne sont pas sur le chemin présidentiel.

- **Julien Bayou**, secrétaire national d'EELV

@julienbayou - 2:32 PM - 14 juill. 2020

#Macron croit à « *l'écologie du mieux, pas l'écologie du moins* ».

Pour l'écologie du moins, il en est responsable : moins d'espérance de vie du fait de la pollution. Moins d'emplois locaux et de bien-être du fait du retard dans la transition écologique.

- **Nicolas Dupont Aignan**, président de Debout La France

@dupontaignan - 2:49 PM - 14 juill. 2020

Exercice d'autosatisfaction d'Emmanuel Macron, qui n'a pas proposé des mesures précises traitant les causes du chômage, de la violence, de la désindustrialisation. Notre pays a besoin d'une vision et d'actes forts, pas d'un comédien qui se regarde dans son miroir.

- **Jean-Christophe Lagarde**, président de l'UDI

@jclagarde - 2:54 PM - 14 juill. 2020

#14juillet #Macron Nous attendions des décisions pour limiter la casse éducative et économique, ainsi qu'une stratégie pour reconstruire. Nous avons eu une longue défense du bilan sans vision pour demain. Or le bilan est connu des Français ! Le rôle d'un Pdt, c'est de montrer un chemin.

- **Fabien Roussel**, secrétaire national du PCF

@Fabien_Rssl - 2:34 PM - 14 juill. 2020

Le Prt envoie un signal aux patrons en autorisant les baisses de salaires, en promettant sa réforme des retraites, et en les rassurant sur l'ISF. Il parle écologie, mais sans contrainte sur les modes de production. Bref, il a parlé à son camp, celui de la finance ! #Macron #14juillet

- **Analyse des médias**

Figaro : Sans défilé et sans public, Emmanuel Macron a présidé ce mardi 14 juillet une cérémonie militaire en remplacement du traditionnel défilé, rendant un hommage national aux militaires et civils engagés dans la lutte contre l'épidémie. Des annonces concrètes sont maintenant attendues lors d'une interview diffusée en direct sur TF1, France 2 et France Inter.

Le chef de l'État et son nouveau Premier ministre Jean Castex doivent cette fois gérer une crise à la fois sanitaire, économique et sociale qui, selon l'Insee, plongera la France dans une récession de 9% en 2020, jamais vue depuis 1948.

Figaro/Politique par Stanislas Poyet et Margaux d'Adhémar

— **Emmanuel Macron choisit des modalités de communication qu'il avait jugé dépassées.**

« Il est juste cocasse de constater que pour se réinventer, Emmanuel Macron retourne à une modalité classique qu'il avait jugée dépassée », juge notre journaliste Guillaume Tabard.

Le président avait pourtant estimé que l'allocution du 14 juillet n'était plus d'actualité, lui préférant un discours annuel, début juillet, devant le Parlement réuni à Versailles.

— **Pourquoi ce revirement ?**

« Il y a une explication prosaïque. Une interview en direct sur les deux principales chaînes françaises fait plus d'audience et a une portée plus forte qu'un discours dont seules quelques phrases sont reprises dans les 20 Heures », ajoute Guillaume Tabard.

— **Macron attendu sur les modalités de son « nouveau chemin »**

Réforme des retraites, plan de relance, chômage des jeunes, gestion de l'épidémie de coronavirus et risque de « deuxième vague »... Emmanuel Macron va renouer avec la traditionnelle interview du 14-Juillet qu'il avait choisi de supprimer après son arrivée à l'Élysée. Il doit préciser les grandes lignes de la fin de son quinquennat, à deux ans de la présidentielle de 2022.

Interrogé par Léa Salamé et Gilles Bouleau, il s'agira pour Emmanuel Macron de sa première interview en direct depuis son unique conférence de presse du 25 avril 2019, post-crise des « gilets jaunes ».

— **Une cérémonie du 14 juillet version Covid, honneur aux armées et aux soignants.**

C'est une première depuis 1945 : Covid-19 oblige, le traditionnel défilé militaire pour la fête nationale du 14 juillet a laissé la place à un mini-défilé confiné place de la Concorde, honorant la mobilisation des armées et du monde soignant contre la pandémie.

Pas de colonnes de blindés cette année, mais un défilé aérien maintenu, ouvert par l'emblématique panache de fumée bleu-blanc-rouge de la Patrouille de France, qui a embarqué trois soignants à bord de ses Alphajets.

Figaro par Renaud Girard :

— **Nos armées, pour quoi faire ?**

L'édition 2020 du 14 Juillet a débuté par un hommage au général Charles de Gaulle, dont la mémoire est célébrée cette année à l'occasion d'un triple anniversaire : le 130ème de sa naissance, le 50ème de sa mort, et le 80ème de l'appel du 18 juin 1940, symbole de la Résistance.

« Je n'ai pas envie d'un hommage, mais que l'état de l'hôpital s'améliore »

Le reste de la cérémonie a fait la part belle aux multiples unités militaires qui ont œuvré à lutter contre le coronavirus, avec un hommage particulier au service de santé des armées, mobilisé tous azimuts au plus fort de la pandémie.

— Pourquoi Macron renoue avec la traditionnelle interview du 14-Juillet.

Le chef de l'État a longuement hésité avant d'accepter de s'exprimer. Vendredi dernier, il a même failli tout annuler à la dernière minute, de peur que sa prise de parole soit trop superflue. Secoué par la crise du coronavirus puis par le sérieux revers des municipales, Emmanuel Macron a enfin consenti à revenir aux fondamentaux.

* *

Annexe 1

Adresse aux Français du Président Emmanuel Macron le 12 mars 2020

« Françaises, Français, mes chers compatriotes,

Depuis quelques semaines, notre pays fait face à la propagation d'un virus, le Covid-19, qui a touché plusieurs milliers de nos compatriotes. J'ai, bien entendu, ce soir, avant toute chose, une pensée émue et chaleureuse pour les familles et les proches de nos victimes. Cette épidémie qui affecte tous les continents et frappe tous les pays européens est la plus grave crise sanitaire qu'ait connue la France depuis un siècle. Dans l'immense majorité des cas, le Covid-19 est sans danger, mais le virus peut avoir des conséquences très graves, en particulier pour celles et ceux de nos compatriotes qui sont âgés ou affectés par des maladies chroniques comme le diabète, l'obésité ou le cancer.

Durant plusieurs semaines, nous avons préparé, agi. Les personnels des hôpitaux, médecins, infirmiers, ambulanciers, les agents des Samu et de nos hôpitaux, les médecins de ville, l'ensemble des personnels du service public de la santé en France sont engagés avec dévouement et efficacité. Si nous avons pu retarder la

propagation du virus et limiter les cas sévères, c'est grâce à eux parce que tous ont répondu présents. Tous ont accepté de prendre du temps sur leur vie personnelle, familiale, pour notre santé. C'est pourquoi, en votre nom, je tiens avant toute chose à exprimer ce soir la reconnaissance de la Nation à ces héros en blouse blanche, ces milliers de femmes et d'hommes admirables qui n'ont d'autre boussole que le soin, d'autre préoccupation que l'humain, notre bien-être, notre vie, tout simplement.

Je veux aussi, ce soir, saluer le sang-froid dont vous avez fait preuve. Face à la propagation du virus, vous avez pu ressentir pour vous-mêmes, pour vos proches, de l'inquiétude voire de l'angoisse, et c'est bien légitime. Tous, vous avez su faire face en ne cédant ni à la colère, ni à la panique. Mieux, en adoptant les bons gestes, vous avez ralenti la diffusion du virus et ainsi permis à nos hôpitaux et nos soignants de mieux se préparer. C'est cela, une grande Nation. Des femmes et des hommes capables de placer l'intérêt collectif au-dessus de tout, une communauté humaine qui tient par des valeurs : la solidarité, la fraternité.

Cependant, mes chers compatriotes, je veux vous le dire ce soir avec beaucoup de gravité, de lucidité mais aussi la volonté collective que nous adoptions la bonne organisation, nous ne sommes qu'au début de cette

épidémie. Partout en Europe, elle s'accélère, elle s'intensifie. Face à cela, la priorité absolue pour notre Nation sera notre santé. Je ne transigerai sur rien.

Un principe nous guide pour définir nos actions, il nous guide depuis le début pour anticiper cette crise puis pour la gérer depuis plusieurs semaines et il doit continuer de le faire : c'est la confiance dans la science. C'est d'écouter celles et ceux qui savent. Les plus grands spécialistes européens se sont exprimés ce matin dans une publication importante. J'ai réuni aujourd'hui, avec le Premier ministre et le ministre de la Santé, notre comité scientifique de suivi. Nous avons en France les meilleurs virologues, les meilleurs épidémiologistes, des spécialistes de grand renom, des cliniciens aussi, des gens qui sont sur le terrain et que nous avons écouté, comme nous le faisons depuis le premier jour. Tous nous ont dit que malgré nos efforts pour le freiner, le virus continue de se propager et est en train de s'accélérer. Nous le savions, nous le redoutions.

Ce qui risque de se passer, c'est que la maladie touchera d'abord les personnes les plus vulnérables. Beaucoup d'entre eux auront besoin de soins adaptés à l'hôpital, souvent d'assistance respiratoire. C'est pourquoi, et j'y reviendrai dans un instant, nous prenons des mesures très fortes pour augmenter massivement nos capacités d'accueil à l'hôpital car l'enjeu est de continuer

à aussi soigner les autres maladies. C'est aussi de se préparer à une possible deuxième vague qui touchera un peu plus tard, en nombre beaucoup plus réduit, des personnes plus jeunes, a priori moins exposées à la maladie, mais qu'il faudra soigner également.

Dans ce contexte, l'urgence est de protéger nos compatriotes les plus vulnérables. L'urgence est de freiner l'épidémie afin de protéger nos hôpitaux, nos services d'urgence et de réanimation, nos soignants qui vont avoir à traiter, comme je viens de vous l'expliquer, de plus en plus de patients atteints. Ce sont là nos priorités. C'est pour cela qu'il nous faut continuer de gagner du temps et suivre celles et ceux qui sont les plus fragiles. Protéger les plus vulnérables d'abord. C'est la priorité absolue.

C'est pourquoi je demande ce soir à toutes les personnes âgées de plus de 70 ans, à celles et ceux qui souffrent de maladies chroniques ou de troubles respiratoires, aux personnes en situation de handicap, de rester autant que possible à leur domicile. Elles pourront, bien sûr, sortir de chez elles pour faire leurs courses, pour s'aérer, mais elles doivent limiter leurs contacts au maximum. Dans ce contexte, j'ai interrogé les scientifiques sur nos élections municipales, dont le premier tour se tiendra dans quelques jours. Ils considèrent que rien ne s'oppose à ce que les Français,

même les plus vulnérables, se rendent aux urnes. J'ai aussi demandé au Premier ministre, il l'a fait encore ce matin, de consulter largement toutes les familles politiques, et elles ont exprimé la même volonté. Mais il conviendra de veiller au respect strict des gestes barrières contre le virus et des recommandations sanitaires. Je fais confiance aux maires et au civisme de chacun d'entre vous. Je sais aussi que les mairies et les services de l'Etat ont bien organisé les choses. Des consignes renforcées seront données dès demain afin que nos aînés n'attendent pas longtemps, que des files ne se constituent pas, que les distances soient aussi tenues et que ces fameuses mesures barrières soient bien respectées. Mais il est important, dans ce moment, en suivant l'avis des scientifiques comme nous venons de le faire, d'assurer la continuité de notre vie démocratique et de nos institutions. Voilà, la priorité des priorités aujourd'hui est donc de protéger les plus faibles, celles et ceux que cette épidémie touche d'abord.

La deuxième, c'est de freiner l'épidémie. Pourquoi ? Le ministre de la Santé et le directeur général de la Santé vous l'ont expliqué à plusieurs reprises : pour éviter l'accumulation de patients qui seront en détresse respiratoire dans nos services d'urgence et de réanimation. Il faut continuer de gagner du temps, et pour cela, je vais vous demander de continuer à faire des

sacrifices et plutôt d'en faire davantage, mais pour notre intérêt collectif.

Dès lundi et jusqu'à nouvel ordre, les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités seront fermés pour une raison simple : nos enfants et nos plus jeunes, selon les scientifiques toujours, sont celles et ceux qui propagent, semble-t-il, le plus rapidement le virus, même si, pour les enfants, ils n'ont parfois pas de symptômes et, heureusement, ne semblent pas aujourd'hui souffrir de formes aiguës de la maladie. C'est à la fois pour les protéger et pour réduire la dissémination du virus à travers notre territoire.

Un service de garde sera mis en place région par région, nous trouverons les bonnes organisations pour qu'en effet, les personnels qui sont indispensables à la gestion de la crise sanitaire puissent faire garder leurs enfants et continuer d'aller au travail pour vous protéger et vous soigner. Cette organisation sera travaillée par le Gouvernement dans les prochains jours avec l'ensemble des élus et tous les responsables sur notre territoire.

Quand cela est possible, je demande aux entreprises de permettre à leurs employés de travailler à distance. Les ministres l'ont déjà annoncé, nous avons beaucoup développé le télétravail. Il faut continuer cela, l'intensifier au maximum. Les transports publics seront maintenus, car les arrêter, ce serait tout bloquer, y

compris la possibilité de soigner. Mais là aussi, c'est à votre responsabilité que j'en appelle, et j'invite tous les Français à limiter leurs déplacements au strict nécessaire. Le Gouvernement annoncera par ailleurs des mesures pour limiter au maximum les rassemblements.

Dans le même temps, notre système de santé, notamment dans les services de réanimation, doit se préparer à accueillir de plus en plus de cas graves de Covid-19 et continuer à soigner les autres malades. Des places doivent se libérer dans les hôpitaux. Pour cela, toutes les capacités hospitalières nationales ainsi que le maximum de médecins et de soignants seront mobilisés. Nous allons aussi mobiliser les étudiants, les jeunes retraités. Des mesures exceptionnelles seront prises en ce sens. Beaucoup, d'ailleurs, ont commencé. Je veux les remercier. J'ai vu il y a quelques jours, au Samu de Paris, une mobilisation magnifique, émouvante, exemplaire, où des étudiants, à quelques mois de leur concours, étaient là pour répondre aux appels, aider, et où des médecins à peine retraités étaient revenus pour prêter main forte. C'est cela que nous allons collectivement généraliser en prenant les bonnes mesures. En parallèle, les soins non essentiels à l'hôpital seront reportés, c'est à dire les opérations qui ne sont pas urgentes, tout ce qui peut nous aider à gagner du temps. La santé n'a pas de prix. Le Gouvernement mobilisera tous les moyens financiers

nécessaires pour porter assistance, pour prendre en charge les malades, pour sauver des vies quoi qu'il en coûte. Beaucoup des décisions que nous sommes en train de prendre, beaucoup des changements auxquels nous sommes en train de procéder, nous les garderons parce que nous apprenons aussi de cette crise, parce que nos soignants sont formidables d'innovation et de mobilisation, et ce que nous sommes en train de faire, nous en tirerons toutes les leçons et sortirons avec un système de santé encore plus fort.

La mobilisation générale est également celle de nos chercheurs. De nombreux programmes français et européens, essais cliniques, sont en cours pour produire en quantité des diagnostics rapides, performants et efficaces. Nous allons améliorer les choses en la matière, et au niveau français comme européen, les travaux sont lancés. Nos professeurs, avec l'appui des acteurs privés, travaillent d'ores et déjà sur plusieurs pistes de traitement à Paris, Marseille et Lyon, entre autres. Les protocoles ont commencé. J'espère que dans les prochaines semaines et les prochains mois, nous aurons des premiers traitements que nous pourrons généraliser. L'Europe a tous les atouts pour offrir au monde l'antidote au Covid-19. Des équipes sont également à pied d'œuvre pour inventer un vaccin. Il ne pourra pas voir le jour avant plusieurs mois, mais il est porteur de grands

espoirs. La mobilisation de notre recherche française, européenne, est aussi au rendez-vous et je continuerai de l'intensifier.

Cette épreuve exige aussi une mobilisation sociale envers les plus démunis, les plus fragiles. La trêve hivernale sera reportée de deux mois, et je demande au Gouvernement des mesures exceptionnelles, dans ce contexte, pour les plus fragiles. Enfin, l'épreuve que nous traversons exige une mobilisation générale sur le plan économique. Déjà, des restaurateurs, des commerçants, des artisans, des hôteliers, des professionnels du tourisme, de la culture, de l'événementiel, du transport souffrent, je le sais. Les entrepreneurs s'inquiètent pour leurs carnets de commandes, et tous, vous vous interrogez pour votre emploi, pour votre pouvoir d'achat. Je le sais, c'est légitime. Avec les décisions que je viens d'annoncer ce soir, cette inquiétude économique va évidemment s'accroître.

Nous n'ajouterons pas aux difficultés sanitaires la peur de la faillite pour les entrepreneurs, l'angoisse du chômage et des fins de mois difficiles pour les salariés. Aussi, tout sera mis en œuvre pour protéger nos salariés et pour protéger nos entreprises quoi qu'il en coûte, là aussi. Dès les jours à venir, un mécanisme exceptionnel et massif de chômage partiel sera mis en œuvre. Des premières annonces ont été faites par les ministres. Nous

irons beaucoup plus loin. L'Etat prendra en charge l'indemnisation des salariés contraints à rester chez eux. Je veux, en la matière, que nous nous inspirions de ce que les Allemands ont su par exemple mettre en œuvre avec un système plus généreux, plus simple que le nôtre. Je veux que nous puissions préserver les emplois et les compétences, c'est à dire faire en sorte que les salariés puissent rester dans l'entreprise, même s'ils sont obligés de rester à la maison, et que nous les payions. Je veux que nous puissions protéger aussi nos indépendants. Nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour donner cette garantie sur le plan économique.

Toutes les entreprises qui le souhaitent pourront reporter sans justification, sans formalité, sans pénalité le paiement des cotisations et impôts dus en mars. Nous travaillerons ensuite sur les mesures nécessaires d'annulation ou de rééchelonnement, mais je nous connais collectivement, on prend toujours trop de temps à faire cela. Je veux, pour nos forces économiques, des mesures simples. Les échéances qui sont dues dans les prochains jours et les prochaines semaines seront suspendues pour toutes celles et ceux qui en ont besoin. Nous défendrons nos entreprises de toutes tailles. Nous défendrons l'ensemble des travailleurs et des travailleuses. En parallèle, j'ai demandé au Gouvernement de préparer d'ores et déjà un plan de

relance national et européen cohérent avec nos priorités et nos engagements pour l'avenir.

Nous devons aussi porter une réponse européenne. La Banque centrale a déjà, aujourd'hui, fait part de ses premières décisions. Seront-elles suffisantes ? Je ne le crois pas. Il lui appartiendra d'en prendre de nouvelles. Mais je vais être là aussi très clair avec vous ce soir : nous, Européens, ne laisserons pas une crise financière et économique se propager. Nous réagissons fort et nous réagissons vite. L'ensemble des gouvernements européens doit prendre les décisions de soutien de l'activité puis de relance quoi qu'il en coûte. La France le fera, et c'est cette ligne que je porterai au niveau européen en votre nom. C'est déjà ce que j'ai fait lors du conseil exceptionnel qui s'est tenu hier. Je ne sais ce que les marchés financiers donneront dans les prochains jours, et je serai tout aussi clair. L'Europe réagira de manière organisée, massive pour protéger son économie. Je souhaite aussi que nous puissions nous organiser sur le plan international, et j'en appelle à la responsabilité des puissances du G7 et du G20. Dès demain, j'échangerai avec le président TRUMP pour lui proposer une initiative exceptionnelle entre les membres du G7, puisque c'est lui qui a la présidence. Ce n'est pas la division qui permettra de répondre à ce qui est aujourd'hui une crise mondiale,

mais bien notre capacité à voir juste et tôt ensemble et à agir ensemble.

Mes chers compatriotes, toutes ces mesures sont nécessaires pour notre sécurité à tous et je vous demande de faire bloc autour d'elles. On ne vient pas, en effet, à bout d'une crise d'une telle ampleur sans faire bloc. On ne vient pas à bout d'une crise d'une telle ampleur sans une grande discipline individuelle et collective, sans une unité. J'entends aujourd'hui, dans notre pays, des voix qui vont en tous sens. Certains nous disent : "vous n'allez pas assez loin" et voudraient tout fermer et s'inquiètent de tout, de manière parfois disproportionnée, et d'autres considèrent que ce risque n'est pas pour eux. J'ai essayé de vous donner, ce soir, ce qui doit être la ligne de notre Nation tout entière. Nous devons aujourd'hui éviter deux écueils, mes chers compatriotes.

D'une part, le repli nationaliste. Ce virus n'a pas de passeport. Il nous faut unir nos forces, coordonner nos réponses, coopérer. La France est à pied d'œuvre. La coordination européenne est essentielle, et j'y veillerai. Nous aurons sans doute des mesures à prendre, mais il faut les prendre pour réduire les échanges entre les zones qui sont touchées et celles qui ne le sont pas. Ce ne sont pas forcément les frontières nationales. Il ne faut céder là à aucune facilité, aucune panique. Nous aurons sans doute des mesures de contrôle, des fermetures de

frontières à prendre, mais il faudra les prendre quand elles seront pertinentes et il faudra les prendre en Européens, à l'échelle européenne, car c'est à cette échelle-là que nous avons construit nos libertés et nos protections.

L'autre écueil, ce serait le repli individualiste. Jamais de telles épreuves ne se surmontent en solitaire. C'est au contraire en solidaires, en disant nous plutôt qu'en pensant je, que nous relèverons cet immense défi. C'est pourquoi je veux vous dire ce soir que je compte sur vous pour les jours, les semaines, les mois à venir. Je compte sur vous parce que le Gouvernement ne peut pas tout seul, et parce que nous sommes une nation. Chacun a son rôle à jouer. Je compte sur vous pour respecter les consignes qui sont et seront données par les autorités, et en particulier ces fameux gestes barrières contre le virus. Elles sont, aujourd'hui encore, trop peu appliquées. Cela veut dire se laver les mains suffisamment longtemps avec du savon ou avec des gels hydro-alcooliques. Cela veut dire saluer sans embrasser ou serrer la main pour ne pas se transmettre le virus. Cela veut dire se tenir à distance d'un mètre. Ces gestes peuvent vous paraître anodins. Ils sauvent des vies, des vies. C'est pourquoi, mes chers compatriotes, je vous appelle solennellement à les adopter.

Chacun d'entre nous détient une part de la protection des autres, à commencer par ses proches. Je compte sur vous aussi pour prendre soin des plus vulnérables de nos compatriotes, ne pas rendre visite à nos aînés. C'est, j'en ai bien conscience, un crève-cœur. C'est pourtant nécessaire temporairement. Écrivez, téléphonez, prenez des nouvelles, protégez en limitant les visites. Je compte sur vous, oui, pour aussi aider le voisin qui, lorsqu'il est personnel soignant, a besoin d'une solution de garde pour ses enfants pour aller travailler et s'occuper des autres. Je compte sur les entreprises pour aider tous les salariés qui peuvent travailler chez eux à le faire. Je compte sur nous tous pour inventer dans cette période de nouvelles solidarités. Je demande à ce titre au Gouvernement de travailler avec les partenaires sociaux, avec les associations dans cette direction. Cette crise doit être l'occasion d'une mobilisation nationale de solidarité entre générations. Nous en avons les ressorts. Il y a déjà des actions qui existent sur le terrain. Nous pouvons faire encore plus fort tous ensemble.

Je compte évidemment aussi sur tous nos soignants. Je sais tout ce qu'ils ont déjà fait, je sais ce qu'il leur reste à faire. Le Gouvernement et moi-même serons là, nous prendrons toutes nos responsabilités pour vous. Je pense à tous nos soignants à l'hôpital, qui auront les cas les plus graves à traiter mais aussi beaucoup d'urgences.

Je pense aux médecins, aux infirmiers, aux infirmières, à tous les soignants qui sont aussi hors de l'hôpital qui se sont formidablement mobilisés et que nous allons de plus en plus solliciter dans les semaines à venir.

Je sais pouvoir compter sur vous. Le ministre de la Santé aura l'occasion aussi de préciser, dans les prochaines heures, les règles pour que nous vous aidions à bien vous protéger contre le virus. C'est le respect que nous avons envers vous, et c'est évidemment ce que la Nation vous doit. Les règles seront claires pour chacun, elles seront là aussi proportionnées et expliquées.

Je compte sur vous toutes et tous pour faire Nation au fond. Pour réveiller ce qu'il y a de meilleur en nous, pour révéler cette âme généreuse qui, par le passé, a permis à la France d'affronter les plus dures épreuves.

Mes chers compatriotes, il nous faudra demain tirer les leçons du moment que nous traversons, interroger le modèle de développement dans lequel s'est engagé notre monde depuis des décennies et qui dévoile ses failles au grand jour, interroger les faiblesses de nos démocraties. Ce que révèle d'ores et déjà cette pandémie, c'est que la santé gratuite sans condition de revenu, de parcours ou de profession, notre Etat- providence ne sont pas des coûts ou des charges mais des biens précieux, des atouts indispensables quand le destin frappe. Ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il est des biens et des

services qui doivent être placés en dehors des lois du marché. Déléguer notre alimentation, notre protection, notre capacité à soigner notre cadre de vie au fond à d'autres est une folie. Nous devons en reprendre le contrôle, construire plus encore que nous ne le faisons déjà une France, une Europe souveraine, une France et une Europe qui tiennent fermement leur destin en main. Les prochaines semaines et les prochains mois nécessiteront des décisions de rupture en ce sens. Je les assumerai.

Mais le temps, aujourd'hui, est à la protection de nos concitoyens et à la cohésion de la Nation. Le temps est à cette union sacrée qui consiste à suivre tous ensemble un même chemin, à ne céder à aucune panique, aucune peur, aucune facilité, mais à retrouver cette force d'âme qui est la nôtre et qui a permis à notre peuple de surmonter tant de crises à travers l'histoire.

La France unie, c'est notre meilleur atout dans la période troublée que nous traversons. Nous tiendrons tous ensemble.

Vive la République ! Vive la France ! »

Annexe 2

Déclaration de M. Édouard PHILIPPE, Premier ministre, sur le Covid-19, le 14 mars 2020

« Mes chers compatriotes,

Jeudi soir, le Président de la République s'est adressé à la Nation pour annoncer des mesures fortes pour freiner la progression du virus responsable de la maladie connue sous le nom de Covid-19. Vous le savez, nous mettons tout en oeuvre pour protéger la population et notre système de santé, sur le fondement des recommandations de nos meilleurs médecins, de nos meilleures scientifiques.

Ce que nous observons aujourd'hui, ce sont deux choses. D'une part, une accélération de la diffusion du virus et dans certains territoires une augmentation très importante des personnes en réanimation. Jérôme Salomon, le Directeur général de la Santé, décrira dans quelques instants la réalité de la progression de de l'épidémie. Nous observons d'autre part que les premières mesures prises de limitation des rassemblements sont imparfaitement appliquées. L'immense majorité des scientifiques le dit : la meilleure façon de freiner la progression de l'épidémie, c'est ce qu'ils appellent « la distanciation sociale ». Je ne vous

dis pas que c'est un joli terme. Je sais que c'est un concept qui nous rebute, nous, Français, parce que nous sommes un peuple qui aime se rassembler, un peuple joyeux, heureux de vivre ensemble, peut-être même encore un peu plus quand la peur commence à gagner les esprits.

Après les annonces du Président, jeudi soir, vendredi, et encore ce matin, je suis sorti, et chacun a pu faire cette expérience. Nous avons vu trop de gens dans les cafés, dans les restaurants. Cela me réjouirait en temps normal, parce que c'est la France que nous aimons tous. Mais pour quelques semaines, ce n'est pas ce que nous devons faire.

Face à l'accélération de la propagation du virus, j'ai à nouveau consulté aujourd'hui, en lien permanent avec le Président de la République et le ministre des Solidarités et de la Santé, le Conseil scientifique installé auprès du Gouvernement pour nous accompagner au quotidien dans cette crise sanitaire. Nous nous sommes également coordonnés avec nos partenaires allemands.

Sur la base des données rassemblées, des simulations de la progression de l'épidémie et de l'évaluation de l'efficacité des mesures, le Conseil scientifique nous a adressé un certain nombre de recommandations qui vont dans le sens d'un

renforcement des mesures qui touchent à notre vie sociale.

En lien avec le Président de la République, j'ai donc décidé, jusqu'à nouvel ordre, la fermeture à compter de ce soir minuit de tous les lieux recevant du public non indispensables à la vie du pays. Il s'agit notamment des restaurants, cafés, cinémas, discothèques. Les lieux de culte resteront ouverts, mais les rassemblements et les cérémonies devront être reportés. Il s'agit également de tous les commerces à l'exception des commerces essentiels. Resteront notamment ouverts les magasins et marchés alimentaires, les pharmacies, les stations essence, les banques et les bureaux de tabac et de presse. Tous les services publics essentiels à la vie de nos concitoyens resteront évidemment ouverts. Les transports urbains continueront de fonctionner, mais j'appelle les Français à diminuer leurs déplacements, et en particulier à éviter les déplacements inter-urbains. Les opérateurs de transport publics vont progressivement adapter leurs plans de transports en ce sens.

Je le dis avec gravité, nous devons, tous ensemble, montrer plus de discipline dans l'application des mesures. Ce que nous devons faire en ce moment, c'est tout simplement éviter au maximum de se rassembler, limiter les réunions amicales et familiales, n'utiliser les transports en commun que pour aller au travail et

seulement si votre présence physique au travail est indispensable, ne sortir de chez soi que pour faire ses courses essentielles, faire un peu d'exercice ou voter.

Sur ce sujet des élections municipales, nous avons à nouveau sollicité le Conseil scientifique au regard des dernières évolutions de l'épidémie. Ils nous ont confirmé que le premier tour pouvait se dérouler demain en respectant strictement les consignes de distanciation et de priorisation des personnes âgées et des personnes fragiles que nous avons rappelées cette semaine. Dans ces conditions, les opérations de vote se dérouleront demain comme prévu et je sais que les Français démontreront à cette occasion leur calme, leur civisme, et leur capacité à respecter les règles que nous avons édictées pour leur sécurité.

Je voudrais encore faire passer deux messages. Vous l'avez compris, nous devons impérativement limiter les déplacements, les réunions, les contacts. Cela s'applique dans les entreprises et les administrations qui doivent dès lundi et pour les prochaines semaines engager une action massive d'organisation du télétravail pour permettre au plus grand nombre de rester à domicile. Nous devons également soutenir nos personnels soignants : les médecins, les infirmiers, tous ceux qui contribuent aux soins, à l'hôpital comme en ville. Tout sera mis en oeuvre pour qu'ils puissent exercer leur

métier. C'est notamment pour cela que les transports continueront à fonctionner et que nous garantirons la garde de leurs enfants. Pour les enfants de soignants, et seulement pour eux à ce stade, les crèches et les écoles organiseront lundi un accueil. Je sais que l'Education nationale et les mairies travaillent en ce sens pendant tout ce week-end et je les en remercie. Nous devons rassurer nos soignants : vos enfants seront accueillis pendant que vous travaillez pour nous, dans de bonnes conditions de protection pour eux-mêmes et pour vous. Progressivement, ce dispositif sera étendu à tous les enfants des personnels essentiels à la continuité de la vie de la Nation. Nous devons, mes chers compatriotes, rassurer nos soignants, mais nous devons aussi les aider, en respectant les gestes barrières contre le virus et les consignes que je viens de rappeler. Vous vous aidez vous-même, mais vous les aider aussi ainsi en évitant qu'ils ne soient submergés par l'accueil des cas sévères.

Mes chers compatriotes, notre objectif, avec le Président de la République est de protéger la Nation, de vous protéger. Chacune et chacun d'entre vous. J'ai conscience des efforts et des sacrifices qui vous sont demandés. Mais j'ai confiance dans la capacité des Françaises et des Français à comprendre la gravité du moment et adopter tous ensemble les comportements

*civiques, responsables et solidaires qui nous permettront
de surmonter cette crise.*

Je vous remercie. »

Annexe 3

Adresse du Président de la République Emmanuel Macron le lundi 16 mars 2020

« Françaises, Français,

Jeudi soir, je me suis adressé à vous pour évoquer la crise sanitaire que traverse notre pays. Jusqu'alors, l'épidémie était peut-être pour certains une idée lointaine, elle est devenue une réalité immédiate, pressante.

Le Gouvernement a pris, comme je vous l'avais annoncé, des dispositions fermes pour freiner la propagation du virus. Les crèches, les écoles, les collèges, les lycées, les universités sont fermées depuis ce jour. Samedi soir, les restaurants, tous les commerces non-essentiels à la vie de la Nation ont également clôt leurs portes. Les rassemblements de plus de 100 personnes ont été interdits. Jamais la France n'avait dû prendre de telles décisions — évidemment exceptionnelles, évidemment temporaires — en temps de Paix. Elles ont été prises avec ordre, préparation, sur la base de recommandations scientifiques avec un seul objectif : nous protéger face à la propagation du virus.

Dans la journée de jeudi, un consensus scientifique et politique s'est formé pour maintenir le premier tour des élections municipales et j'ai pris, avec le Premier ministre, la décision de maintenir le scrutin. Hier dimanche, les opérations de vote ont donc pu se tenir. Je veux ce soir remercier les services de l'Etat, les maires, l'ensemble des services des mairies, tous ceux qui ont tenu les bureaux de vote et qui ont donc permis l'organisation de ce scrutin. Je veux aussi saluer chaleureusement les Françaises et les Français qui, malgré le contexte, se sont rendus aux urnes, dans le strict respect des consignes sanitaires, des gestes barrières contre le virus. Je veux aussi ce soir adresser mes félicitations républicaines aux candidats élus au premier tour. Environ 30 000 communes sur 35 000 ont après ce premier tour un conseil municipal. Mais dans le même temps, alors même que les personnels soignants des services de réanimation alertaient sur la gravité de la situation, nous avons aussi vu du monde se rassembler dans les parcs, des marchés bondés, des restaurants, des bars qui n'ont pas respecté la consigne de fermeture. Comme si, au fond, la vie n'avait pas changé.

A tous ceux qui, adoptant ces comportements, ont bravé les consignes, je veux dire ce soir très clairement : non seulement vous ne vous protégez pas vous — et l'évolution récente a montré que personne n'est

invulnérable y compris les plus jeunes — mais vous ne protégez pas les autres. Même si vous ne présentez aucun symptôme, vous pouvez transmettre le virus. Même si vous ne présentez aucun symptôme, vous risquez de contaminer vos amis, vos parents, vos grands- parents, de mettre en danger la santé de ceux qui vous sont chers.

Dans le Grand Est, dans les Hauts-de-France, en Île-de- France, nos soignants se battent pour sauver des vies, avec dévouement, avec force. Au moment où la situation sanitaire se dégrade fortement, où la pression sur nos hôpitaux et nos soignants s'accroît, tout notre engagement, toute notre énergie, toute notre force, doivent se concentrer sur un seul objectif : ralentir la progression du virus.

Je vous le redis avec force ce soir : respectons les gestes barrières, les consignes sanitaires. C'est le seul moyen de protéger les personnes vulnérables, d'avoir moins de concitoyens infectés et ainsi de réduire la pression sur les services de réanimation pour qu'ils puissent mieux accueillir, mieux soigner.

Sans signe grave, contactons notre médecin traitant. N'appelons le Samu et ne nous rendons à l'hôpital qu'en cas de forte fièvre, de difficulté à respirer, sans quoi, ils ne pourront faire face à la vague de cas graves qui déjà se profile dans certaines régions.

Faisons preuve au fond d'esprit solidaire et de sens des responsabilités. Chacun d'entre nous doit à tout prix limiter le nombre de personnes avec qui il est en contact chaque jour.

Les scientifiques le disent, c'est la priorité absolue. C'est pourquoi, après avoir consulté, écouté les experts, le terrain et en conscience, j'ai décidé de renforcer encore les mesures pour réduire nos déplacements et nos contacts au strict nécessaire. Dès demain midi et pour 15 jours au moins, nos déplacements seront très fortement réduits.

Cela signifie que les regroupements extérieurs, les réunions familiales ou amicales ne seront plus permises. Se promener, retrouver ses amis dans le parc, dans la rue, ne sera plus possible. Il s'agit de limiter au maximum ces contacts au-delà du foyer. Partout sur le territoire français, en métropole comme Outre-mer, seuls doivent demeurer les trajets nécessaires, nécessaires pour aller faire ses courses avec de la discipline et en mettant les distances d'au moins un mètre, en ne serrant pas la main, en ne s'embrassant pas, les trajets nécessaires pour se soigner, évidemment, les trajets nécessaires pour aller travailler si le travail à distance n'est pas possible et les trajets nécessaires pour faire un peu d'activité physique mais sans retrouver, là encore, des amis ou des proches. Toutes les entreprises doivent

s'organiser pour faciliter le travail à distance, et quand cela ne sera pas possible, elles devront adapter dès demain leur organisation pour faire respecter ces gestes barrières contre le virus, c'est à dire protéger leurs salariés, ou, quand il s'agit d'indépendants, se protéger eux- mêmes. Le Gouvernement précisera les modalités de ces nouvelles règles dès ce soir, après mon allocution. Toute infraction à ces règles sera sanctionnée. Je vous le dis avec beaucoup de solennité ce soir, écoutons les soignants, qui nous disent : si vous voulez nous aider, il faut rester chez vous et limiter les contacts. C'est le plus important. Evidemment, ce soir, je pose des règles nouvelles, nous posons des interdits, il y aura des contrôles. Mais la meilleure règle, c'est celle qu'en tant que citoyen, vous vous appliquez à vous-mêmes. Une fois encore, j'en appelle à votre sens des responsabilités et de la solidarité.

Dans ce contexte, après avoir consulté le Président du Sénat, le Président de l'Assemblée nationale mais également mes prédécesseurs, j'ai décidé que le second tour des élections municipales serait reporté. Le Premier ministre en a informé aujourd'hui même les chefs de parti représentés au Parlement. Cette décision a fait l'objet d'un accord unanime.

Mes chers compatriotes, je mesure l'impact de toutes ces décisions sur vos vies. Renoncer à voir ses

proches, c'est un déchirement ; stopper ses activités quotidiennes, ses habitudes, c'est très difficile. Cela ne doit pas nous empêcher de garder le lien, d'appeler nos proches, de donner des nouvelles, d'organiser aussi les choses avec nos voisins, d'inventer de nouvelles solidarités entre générations, de rester, comme je vous l'ai dit jeudi dernier, profondément solidaires et d'innover là aussi sur ce point. Je sais que je vous demande de rester chez vous. Je vous demande aussi de garder le calme dans ce contexte. J'ai vu, ces dernières heures, des phénomènes de panique en tout sens. Nous devons tous avoir l'esprit de responsabilité. Il ne faut pas que les fausses informations circulent à tout va. En restant chez vous, occupez-vous des proches qui sont dans votre appartement, dans votre maison. Donnez des nouvelles, prenez des nouvelles. Lisez, retrouvez aussi ce sens de l'essentiel. Je pense que c'est important dans les moments que nous vivons. La culture, l'éducation, le sens des choses est important. Et évitez l'esprit de panique, de croire dans toutes les fausses rumeurs, les demi-experts ou les faux- sachants. La parole est claire, l'information est transparente et nous continuerons de la donner. Mais croyez-moi, cet effort que je vous demande, je sais qu'il est inédit mais les circonstances nous y obligent.

Nous sommes en guerre, en guerre sanitaire, certes : nous ne luttons ni contre une armée, ni contre

une autre Nation. Mais l'ennemi est là, invisible, insaisissable, qui progresse. Et cela requiert notre mobilisation générale.

Nous sommes en guerre. Toute l'action du Gouvernement et du Parlement doit être désormais tournée vers le combat contre l'épidémie. De jour comme de nuit, rien ne doit nous en divertir. C'est pourquoi, j'ai décidé que toutes les réformes en cours seraient suspendues, à commencer par la réforme des retraites. Dès mardi, en Conseil des ministres, sera présenté un projet de loi permettant au gouvernement de répondre à l'urgence et, lorsque nécessaire, de légiférer par ordonnances dans les domaines relevant strictement de la gestion de crise. Ce projet sera soumis au Parlement dès jeudi.

J'ai vu tout à l'heure les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat afin que ces textes soient votés le plus rapidement possible, afin aussi que la vie démocratique et le contrôle du Parlement continue dans cette période. Je les en remercie et je remercie tous nos parlementaires en cet instant.

Nous sommes en guerre. J'appelle tous les acteurs politiques, économiques, sociaux, associatifs, tous les Français à s'inscrire dans cette union nationale qui a permis à notre pays de surmonter tant de crises par le passé.

Nous sommes en guerre. La Nation soutiendra ses enfants qui, personnels soignants en ville, à l'hôpital, se trouvent en première ligne dans un combat qui va leur demander énergie, détermination, solidarité. Ils ont des droits sur nous. Nous leur devons évidemment les moyens, la protection. Nous serons là. Nous leur devons des masques, du gel, tout le matériel nécessaire et nous y veillons et veillerons. Nous avons décidé avec les scientifiques de réserver les masques en priorité pour l'hôpital et pour la médecine de ville et de campagne, en particulier les généralistes, les infirmières désormais en première ligne aussi dans la gestion de la crise. Des masques seront livrés dans les pharmacies dès demain soir dans les 25 départements les plus touchés. Mercredi pour le reste du territoire national. J'ai aussi entendu le message des spécialistes, en particulier des chirurgiens-dentistes et beaucoup d'autres. Des solutions seront trouvées avec le Ministre de la Santé dans les prochaines heures.

Nous devons aussi aux soignants la garde de leurs enfants : un service minimum de garde est en place depuis ce jour dans les crèches et dans les écoles. Nous leur devons aussi sérénité dans leurs déplacements et repos. C'est pourquoi j'ai décidé que, dès demain, les taxis et les hôtels pourront être mobilisés à leur profit. L'Etat paiera.

Nous sommes en guerre, oui. Le pays accompagnera dans cette période les régions les plus touchées aujourd'hui comme celles qui le seront demain. A ce titre, je veux assurer les habitants et les personnels soignants du Grand Est que nous serons au rendez-vous pour les appuyer face à l'afflux de patients et à la saturation des hôpitaux. Je sais ce qu'ils vivent depuis des jours et des jours, nous sommes avec eux. J'ai décidé pour cela qu'un hôpital de campagne du service de santé des armées serait déployé dans les jours à venir en Alsace. Les armées apporteront aussi leur concours pour déplacer les malades des régions les plus affectées et ainsi réduire la congestion des hôpitaux de certains territoires.

Nous sommes en guerre. Comme je vous l'ai dit jeudi, pour nous protéger et contenir la dissémination du virus mais aussi préserver nos systèmes de soins, nous avons pris ce matin entre Européens une décision commune. Dès demain midi, les frontières à l'entrée de l'Union européenne et de l'espace Schengen seront fermées. Concrètement, tous les voyages entre les pays non-européens et l'Union européenne seront suspendus pendant 30 jours. Les Françaises et les Français qui sont actuellement à l'étranger et souhaitent rentrer pourront bien entendu rejoindre leur pays.

Nous devons prendre cette décision parce que je vous demande ce soir d'importants efforts et que nous devons, dans la durée, nous protéger. Je veux dire à tous nos compatriotes qui vivent à l'étranger que là aussi, en bon ordre, ils doivent se rapprocher des ambassades et consulats et que nous organiserons, pour celles et ceux qui le souhaitent et là où c'est nécessaire, leur rapatriement. Vous l'aurez compris, vous le pressentiez, cette crise sanitaire sans précédent aura des conséquences humaines, sociales et économiques majeures. C'est aussi ce défi que nous devons mener.

Je vous demande des sacrifices pour ralentir l'épidémie. Jamais ils ne doivent mettre en cause l'aide aux plus fragiles, la pérennité d'une entreprise, les moyens de subsistance des salariés comme des indépendants. Pour les plus précaires, pour les plus démunis, pour les personnes isolées, nous ferons en sorte, avec les grandes associations, avec aussi les collectivités locales et leurs services, qu'ils puissent être nourris, protégés, que les services que nous leur devons soient assurés.

Pour la vie économique, pour ce qui concerne la France, aucune entreprise, quelle que soit sa taille, ne sera livrée au risque de faillite. Aucune Française, aucun Français, ne sera laissé sans ressources.

S'agissant des entreprises, nous mettons en place un dispositif exceptionnel de report de charges fiscales et sociales, de soutien au report d'échéances bancaires et de garanties de l'Etat à hauteur de 300 milliards d'euros pour tous les prêts bancaires contractés auprès des banques. Pour les plus petites d'entre elles et tant que la situation durera, celles qui font face à des difficultés n'auront rien à déboursier, ni pour les impôts, ni pour les cotisations sociales. Les factures d'eau, de gaz ou d'électricité ainsi que les loyers devront être suspendus.

En outre, afin que personne ne soit laissé sans ressources, pour les salariés, le dispositif de chômage partiel sera massivement élargi, comme je vous l'avais annoncé jeudi dernier et comme le Gouvernement a commencé à le préciser. Pour les entrepreneurs, commerçants, artisans, un fonds de solidarité sera créé, abondé par l'Etat, et auquel le Premier ministre proposera aux régions aussi de contribuer. Le Gouvernement, dès demain, précisera toutes ces mesures. Elles seront en fonction des besoins, des réalités économiques, des nécessités secteur par secteur, évidemment adaptées. Nous serons au rendez-vous pour que notre économie soit préservée dans cette période si dure et pour que l'ensemble des travailleuses et des travailleurs puissent avoir cette sécurité aussi en termes de pouvoir d'achat, de continuité de leur vie.

Mes chers compatriotes, la France vit un moment très difficile. Nul ne peut en prévoir précisément la durée. À mesure que les jours suivront les jours, que les problèmes succéderont aux problèmes, il faudra, en lien avec les éclairages donnés par les scientifiques, des expériences de terrain, il faudra nous adapter. Nous allons continuer aussi, pendant cette période, de travailler et de progresser sur les traitements.

Je sais le dévouement de plusieurs équipes partout sur notre territoire avec les premiers espoirs qui naissent, et nous continuerons aussi d'avancer sur le vaccin. Régulièrement, je m'adresserai à vous. Je vous dirai à chaque fois, comme je l'ai fait, comme le Gouvernement le fait, la vérité sur l'évolution de la situation.

J'ai une certitude : plus nous agirons ensemble et vite, plus nous surmonterons cette épreuve. Plus nous agirons en citoyens, plus nous ferons preuve de la même force d'âme, de la même abnégation patriote que démontrent aujourd'hui nos personnels soignants, nos sapeurs-pompiers, l'ensemble des acteurs de la sécurité civile, plus vite nous sortirons de cette vie au ralenti. Nous y arriverons, mes chers compatriotes, en étant unis, solidaires. Je vous demande d'être responsables tous ensemble et de ne céder à aucune panique, d'accepter ces contraintes, de les porter, de les expliquer, de vous les appliquer à vous-mêmes, nous nous les appliquerons

tous, il n'y aura pas de passe-droit, mais, là aussi, de ne céder ni à la panique, ni au désordre. Nous gagnerons, mais cette période nous aura beaucoup appris. Beaucoup de certitudes, de convictions sont balayées, seront remises en cause. Beaucoup de choses que nous pensions impossibles adviennent. Ne nous laissons pas impressionner. Agissons avec force mais retenons cela : le jour d'après, quand nous aurons gagné, ce ne sera pas un retour au jour d'avant. Nous serons plus forts moralement, nous aurons appris et je saurai aussi avec vous en tirer toutes les conséquences, toutes les conséquences.

Hissons-nous individuellement et collectivement à la hauteur du moment.

Je sais mes chers compatriotes pouvoir compter sur vous.

Vive la République, vive la France ! »

Annexe 4

Message du Président de la République

Comme chaque 14 Juillet, nous nous rassemblons aujourd'hui autour de nos armées et nous faisons corps avec les filles et les fils de France qui ont pris l'engagement d'assurer par la force des armes la défense de la patrie et des intérêts supérieurs de la Nation.

La considération particulière que la Nation porte à ses soldats répond à la singularité de leur mission, de leurs devoirs et des contraintes si spécifiques qui en découlent. Des sacrifices, également, qu'implique l'état militaire, cette abnégation qui peut aller jusqu'au don de sa vie. Oui, cette forme d'engagement est à nulle autre pareille dans notre République et c'est pour cela qu'en ce jour de fête nationale, de coeur avec les Français, qui savent ce qu'ils leur doivent, je veux ici redire à celles et ceux qui nous défendent, notre reconnaissance et notre affection.

Mais en cette année 2020, face à la crise exceptionnelle que nous connaissons, c'est la Nation tout entière qui a pris en main son destin, c'est le peuple de France dans son ensemble qui s'est levé face au danger et a montré, pour le meilleur, sa combativité. En première ligne, comme le furent les soignants, en deuxième et

troisième ligne, à l'arrière, l'engagement des Français a été total, chacun selon ses qualités et ses talents. Tous unis et solidaires.

En ce 14 Juillet, à l'occasion de cette cérémonie militaire qui est très exceptionnellement et symboliquement recentrée sur la place de la Concorde, je souhaite, avec tous les Français, avec les armées elles-mêmes, rendre un vibrant hommage aux personnels de santé et à celles et ceux qui, dans tous les secteurs, ont permis à la vie publique, sociale et économique de continuer.

Le dévouement, la ténacité, le courage, la solidarité qui se sont manifestés partout avec force, dans nos villes comme dans nos campagnes, forcent l'admiration et doivent nous rendre fiers du devoir accompli. Fiers, aussi, de notre pays.

Au cœur de l'adversité, malgré les tâtonnements inévitables, les doutes, la peur parfois, combien d'élans généreux, quelle somme de dévouements et d'intelligences mises en oeuvre ! De manière admirable, la Nation a fait bloc, soutenue par ses forces de sécurité, dans toutes leurs composantes, épaulée par les armées engagées dans l'opération Résilience, aidée par des partenaires et amis européens fidèles, que je veux remercier chaleureusement et dont je salue la présence parmi nous aujourd'hui.

Cette année, nous commémorons également la figure du général de Gaulle, qui n'a cessé d'agir pour la souveraineté de la France. Des combats de Montcornet à l'Appel du 18 Juin, de la Libération à la Constitution de 1958, c'est l'esprit français, et les valeurs d'égalité, de liberté et de fraternité que nous célébrons.

Cet esprit et ces valeurs qui nous ont réunis durant la crise et nous réunissent encore aujourd'hui seront honorés durant la cérémonie militaire.

Une cérémonie que j'ai souhaitée être également un hommage national à celles et ceux qui ont donné leur vie pour servir et soigner les autres et une forme de remerciement à tous ceux qui, de diverses manières, ont été les acteurs de cette crise sanitaire exceptionnelle.

Emmanuel MACRON

Annexe 5

Interview d'Emmanuel Macron le 14 juillet 2020

13h23 - Ce 14 juillet est un peu particulier

« C'est un 14-Juillet qui consacre la fierté d'être Français. Notre fête nationale où nous célébrerons nos armées, auxquelles nous devons tant, leurs familles, leurs blessés. Mais ce 14 juillet, nos armées ont accepté d'offrir un peu la vedette aux soignants, à ces femmes et ces hommes qui pendant des mois, comme ils le font tout au long de l'année, mais cette fois-ci tout particulièrement, nous ont protégés, se sont battus pour nous ».

13h30 - Réconcilier les Français : « Je n'y suis pas parvenu »

« D'abord, je n'y suis pas parvenu. Est-ce que je vais arrêter de me battre, d'essayer de convaincre de porter un tel projet ? Non. »

Pour se défendre, le président rappelle toutes les épreuves récentes : l'attentat de Nice, les crises économiques, les crises sociales, les crises internationales, et maintenant la pandémie de Covid-19.

13h30 - « *On peut critiquer, je suis pour le débat, mais la haine n'est pas acceptable en démocratie* »

Interrogé par Gilles Bouleau sur l'hostilité des Français, Emmanuel Macron a assuré « *comprendre* » cette réaction qui, selon lui, est une population « *qui a ça dans son histoire, dans ses tripes* ».

Puis, dans un élan d'humilité, Macron confie avoir « *laissé paraître quelque chose que je ne crois pas être* » ; « *que je puisse tout réformer pour que ce ne soit que les meilleurs qui puissent réussir ; que notre pays finalement, s'adapte à la mondialisation, ça n'est pas mon projet* ».

« *On peut critiquer, je suis pour le débat, mais je crois que la haine n'est pas acceptable en démocratie. Parce qu'il y a des élections libres, parce qu'il y a une liberté d'expression, la haine dans le discours et la violence dans les manifestations ne peuvent être acceptées* ».

13h33 - **Macron défend ses réformes** : « *On était en train de gagner la bataille contre le chômage de masse* »

« *On a fait des réformes. Elles ont été faites et elles étaient nécessaires parce qu'elles ont redonné la force au pays qui lui a permis de traverser la crise actuelle et lui*

redonner la crédibilité internationale », se défend le président de la République.

« On était en train de gagner la bataille contre le chômage de masse. On était en train de baisser les impôts et on les a largement baissés en même temps qu'on réduisait le déficit courant. Et nous étions en train de moderniser le pays », a-t-il ajouté.

13h40 - Le nouveau gouvernement est-il de droite ?

« Il y a des femmes et des hommes qui viennent de ce qu'était la droite, comme de la gauche, et à peu près autant d'un côté que de l'autre », se défend le président, rappelant qu'il y avait 14 personnalités issues de la gauche au sein du gouvernement.

« Je crois au dépassement politique, je prends les meilleurs. » martèle Emmanuel Macron.

13h41 - Macron justifie la nomination de Jean Castex : « Jean Castex est un élu de terrain »

Interrogé sur le gouvernement fraîchement mis en place, Emmanuel Macron a expliqué que le départ d'Édouard Philippe de Matignon était une page politique qui devait se tourner, tout en reconnaissant le travail de ce dernier.

« Mon projet pour la France, c'est ce chemin, cette capacité de choisir sa vie et de se libérer des cases où on nous met. Jean Castex et Édouard Philippe ont des histoires différentes. »

Le président de la République a par la suite vanté les mérites de son nouveau premier ministre.

« C'est un élu de terrain, d'une ville de taille plus réduite. C'est quelqu'un qui a une culture du dialogue social. Il y a la patte humaine, il peut être celui qui peut diriger cette nouvelle équipe en étant plus à l'écoute, en associant les élus de terrain, en relançant l'économie avec les partenaires sociaux. »

13h47 - **« Le masque va devenir obligatoire dans les lieux publics clos dans les prochaines semaines »**

« J'ai demandé à ce qu'on passe une étape au gouvernement et je souhaite que, dans les prochaines semaines, on rende obligatoire le masque dans tous les lieux publics clos », a annoncé le président de la République.

« Aujourd'hui, oui, nous avons des incertitudes », a-t-il déclaré lorsqu'on l'interrogeait sur les risques de deuxième vague.

« Nous avons des signes que ça repart quand même un peu, ajoute-t-il. Face à cela, nous devons prévenir et nous préparer. »

13h50 - Vers un élargissement des possibilités de test

« On va permettre à toute personne, sans prescription médicale, même quand on n'a pas de symptômes, d'aller se faire tester. On a largement la capacité de le faire. »

13h51 - Affaire Darmanin : Macron invoque la présomption d'innocence

Emmanuel Macron a évoqué l'arrivée de Gérald Darmanin au ministère de l'Intérieur qui, selon ses propres mots, a fait l'objet d'une accusation grave. *« Il y a la présomption d'innocence, il y a eu plusieurs enquêtes et à chaque fois cela a été classé. »*

« Aucune cause n'est défendue justement si on le fait en bafouant les principes de notre démocratie. Je me place le garant de cette présomption d'innocence. [...] Si quelqu'un accusé n'est pas jugé, il devient la victime d'un jugement de rue et des réseaux sociaux. »

Macron a toutefois souligné qu'il *« respecte toujours l'émoi et la colère des causes justes, et donc la cause féministe, que je partage, j'en ai fait un fil rouge de ce quinquennat. Lutter pour l'égalité réelle effective entre les femmes et les hommes est un combat sur lequel je ne céderai rien »*.

13h57 - « *Ce qui est absurde, c'est le nationalisme sanitaire* »

Si une entreprise française découvrait un vaccin, la France serait-elle prioritaire ?

« *Non, si qui que ce soit trouve un vaccin, on se met en situation d'organiser sa production partout, dans nos pays pour tout de suite, mais aussi pour les pays en voie de développement ou les pays les plus pauvres.* » répond le président, qui invoque l'accès mondial au vaccin, mis au point avec l'OMS.

13h59 - **Emmanuel Macron ne prendrait pas de chloroquine s'il était testé positif**

Interrogé sur ce qu'il ferait en cas de contamination au coronavirus, Emmanuel Macron a assuré que, s'il était testé positif au Covid-19, il ne prendrait pas de chloroquine.

Soulignant toutefois que le professeur Raoult est « *un grand scientifique* », le président a attesté trouver cela normal de ne pas s'immiscer et participer au débat scientifique sur la chloroquine.

« *Ce n'est pas au président de la République ou à un politique de trancher un débat scientifique avec des critères politiques* », a-t-il déclaré.

14h08 - Le chômage partiel était légitime parce qu'il y avait le feu à la maison

Interrogé sur un chiffre de l'Insee qui prévoit 900.000 chômeurs de plus à la fin de l'année 2020, le président de la République a concédé que le pays allait connaître « *des plans sociaux et une augmentation du chômage massive* ».

Il a également défendu son dispositif de chômage partiel, qui a touché près de 13 millions de Français.

« C'était légitime parce qu'il y avait le feu à la maison, donc on n'a pas compté les seaux. Nous avons fait ce qu'aucun pays au monde n'a décidé. Je le dis parce qu'on peut être fier de la France parfois, et en l'espèce, je crois qu'on le doit. »

14h09 - Le chef de l'État affirme que nous serons prêts en cas de deuxième vague

Interrogé sur le coronavirus, Macron a assuré qu'« *on sait ce que l'on consomme de masques, de respirateurs, de curare, de médicaments. Et nous avons à la fois les stocks et les approvisionnements qui sont sécurisés. (...) Nous avons l'organisation au plus près du terrain, qui permettrait de faire face à une recrudescence* ».

14h12 - Réforme des retraites : « oui, mais différemment »

La réforme des retraites « ne peut pas se faire comme elle était emmanchée avant la crise », mais il défend son projet.

« Elle est faite pour celles et ceux qu'on a appelés les premiers de corvées. Les femmes et les hommes qui ont été en première ligne : caissières, livreurs, métiers modestes. Il y a aussi la meilleure prise en compte de leur période d'activité ».

« Il est évident que dans les années qui viennent, il faudra procéder à une réforme des retraites », a-t-il répété.

« Le Premier ministre Jean Castex doit réunir les partenaires sociaux vendredi prochain, pour mettre en place un « calendrier partagé ».

14h20 - « On ne résout pas une crise comme celle-ci en augmentant les impôts »

Pressé par Léa Salamé à s'engager sur la question des impôts, Emmanuel Macron a répondu qu'il ne les augmenterait pas.

« Si on dit on va augmenter les impôts, les gens ne consomment pas. Le doute s'installe et le pays ne repart pas », a-t-il justifié.

Concernant les plus riches, la réponse est la même :

« Ça ne réglera rien. Ça découragera plutôt un enrichissement par le travail ».

« Au moment où on relance, on a besoin d'investisseurs », ajoute-t-il.

14h23 - « *Un dispositif exceptionnel d'exonération des charges pour les jeunes* »

Afin de protéger les plus jeunes de la crise économique qui s'annonce, Emmanuel Macron a assuré que le gouvernement travaillait actuellement sur un « *dispositif exceptionnel d'exonération des charges pour les jeunes* ».

« C'est un dispositif exceptionnel parce qu'il durera deux ans, mais il faut qu'il y ait cet élément d'accélération ». Soulignant que « *notre jeunesse doit être la priorité de cette relance* », le président a martelé que, cet été, « *la priorité, c'est l'emploi, pour qu'aucun jeune ne soit sans solution* » à la rentrée.

Deux solutions à cette crise économique ont été évoquées par Macron : la création de « *300.000 contrats d'insertion* », ainsi que la possibilité pour les jeunes sur le point d'entrer sur le marché du travail de « *compléter leur formation, d'avoir un semestre ou une année d'études en plus* ».

« On va ouvrir 200.000 places dans des formations qualifiantes supérieures pour permettre à un jeune qui n'a absolument aucune issue, aucune perspective d'embauche, de poursuivre un peu ses études ».

Emmanuel Macron a également affirmé ne pas vouloir *« perdre la bataille de l'apprentissage ».*

« Quand je vois des entreprises, des grandes entreprises qui préfèrent prendre des stagiaires et de la précarité plutôt que signer un contrat pro ou signer avec un alternant, c'est irresponsable », a-t-il lancé, dépité.

14h35 - ***« On doit trouver un chemin commun pour bâtir un nouveau modèle écologique et social »***

Qu'est-ce qui sera plus écologique dans 6 mois ?
interroge Léa Salamé.

« Nous sommes un grand peuple de 66 millions d'habitants. On doit trouver un chemin commun pour bâtir un nouveau modèle écologique et social », a affirmé le président.

Après être revenu sur le bilan de la Convention citoyenne pour le climat, le Président de la République a de nouveau rappelé son ambition de développer les primes à la conversion vers des véhicules moins polluants, ainsi qu'un plan pour *« rénover massivement les bâtiments »*, à travers *« une prime pour rénover le logement »* pour permettre aux Français de *«*

dépenser moins ». « *C'est écologique et social* », a-t-il ajouté.

Le chef de l'État entend également redévelopper le fret ferroviaire massivement, en soutenant les trains de nuit et les petites lignes : « *On va redévelopper les trains de nuit. Là aussi, on va redévelopper les petites lignes de trains, parce que tout ça, ça permet de faire des économies et ça permet de réduire nos émissions.* »

« *La France peut redevenir une grande nation industrielle grâce et par l'écologie. Pourquoi ? Parce qu'on ne va pas importer des matériaux de l'autre bout du monde, (...) parce qu'on va reproduire dans nos régions, parce que le numérique va nous permettre de produire des plus petites quantités plus vite grâce à l'impression 3D, parce qu'on va aider nos entreprises à investir pour passer à ce modèle écologique. Moi, je crois à cette écologie du mieux, pas à cette écologie du moins* », a assuré Emmanuel Macron.

Emmanuel Macron a expliqué vouloir agir rapidement et inscrire « *le plus vite possible* » la lutte contre le réchauffement climatique dans la Constitution.

14h38 - Des caméras piétons pour lutter contre les dérapages policiers

Interrogé sur les contrôles au faciès, le président a affirmé vouloir s'attaquer à cela.

« Nous allons généraliser avant la fin du quinquennat les caméras piétons qui permettent de retracer la vérité des faits, de protéger et de rétablir la confiance ».